

TRACES DE MÉMOIRE

n° 06
Décembre
2012

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
BRUXELLES X
1/9464

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION
« MÉMOIRE D'AUSCHWITZ » ASBL



| TRIMESTRIEL N°6 | OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2012
| BUREAU DE DÉPÔT : BRUXELLES X | N° AGRÉGATION P 801056

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

Ce qu'on savait sur le sort des Juifs sous le nazisme. Nouvelles perspectives sur la situation aux Pays-Bas p.2

INTERROGATION

De la migration à la mobilisation politique : la mémoire occultée de l'immigration algérienne en France pendant l'entre-deux-guerres p.5
Application pédagogique p.10

APPROFONDISSEMENT

Le viol des femmes allemandes en 1944-1945 : un tabou transgressé dans les journaux intimes et les romans allemands ? p.16
Application pédagogique p.20

VARIAS p.22



© Beeldbank WO2 - Verzetsmuseum Amsterdam

ACTUALITÉ

↑ Groupe de Juifs néerlandais avec leurs bagages, sur le coin de la Lekstraat à Amsterdam. Photo prise de la fenêtre d'en face, probablement vers 1942.

Ce qu'on savait sur le sort des Juifs sous le nazisme Nouvelles perspectives sur la situation aux Pays-Bas

— Le prix Libris Histoire 2012 a été décerné à Bart van der Boom pour son livre sur les Pays-Bas sous le nazisme.

→ Lire page 2

CE QU'ON SAVAIT SUR LE SORT DES JUIFS SOUS LE NAZISME

Nouvelles perspectives sur la situation aux Pays-Bas

— Dans son livre *Wij weten niets van hun lot* (Nous ne savons rien de leur sort), paru en avril 2012, l'historien Bart van der Boom (Université de Leyde) examine **la question de savoir dans quelle mesure la population des Pays-Bas était au courant du judéocide durant l'Occupation nazie.** Cette étude approfondie et nuancée, qui se base notamment sur une analyse des journaux intimes de l'époque, vient de remporter le Libris Histoire. L'auteur explique les conclusions de son analyse dans un entretien avec Fabian Van Samang.

Il est difficile de dire dans quelle mesure l'antisémitisme affectait la société. Environ un quart des auteurs de journaux intimes que j'ai étudiés font preuve de sentiments antisémites, mais ce résultat n'est pas nécessairement significatif. Le constat le plus pertinent me semble être le fait que la répulsion à l'égard des Juifs est inférieure à celle qu'on éprouve envers l'occupant et envers les persécutions. Lorsqu'il s'agit de prendre parti pour ou contre les Juifs, le choix est généralement vite fait.

F.V.S. : Vous indiquez dans votre livre que la population néerlandaise se sentait bel et bien concernée par le sort des Juifs persécutés et déportés. Quels sont les éléments de votre analyse qui sous-tendent ce constat ?

B.v.d.B. : Ce sont avant tout les journaux intimes qui révèlent la sollicitude envers les Juifs : la grande majorité des auteurs de ces journaux rejettent explicitement la persécution des Juifs par pitié et par compassion. Beaucoup d'entre eux soulignent d'ailleurs que ce rejet est un sentiment généralisé. C'est ce que confirment aussi certains comportements au sein de la société, comme les protestations de la part de certaines communautés religieuses et celles du monde académique contre le licenciement obligatoire des Juifs, la grève de février et les nombreux témoignages de sympathie après l'introduction du port de l'étoile jaune.

PERSPECTIVES ANALYTIQUES

Fabian Van Samang : Dans votre livre, le poids de l'antisémitisme aux Pays-Bas à l'époque nazie est fortement relativisé. Quelle était la nature de cet antisémitisme selon vous, et à quel point était-il répandu au sein de la population ? Pouvez-vous peut-être expliquer ce phénomène ?

Bart van der Boom : Je pense que l'antisémitisme aux Pays-Bas renoue avec l'ambivalence plus générale des Néerlandais envers des manières de pensée divergentes. D'une part, les Juifs étaient perçus comme manifestement différents, d'une façon pas forcément positive ; d'autre part, on les considérait comme faisant partie intégrante de la nation, laquelle se caractérisait notamment par la pluriformité et la tolérance. C'est pourquoi l'antisémitisme a pu aller de pair avec un rejet radical de la persécution des Juifs.



F.V.S. : D'après ce qu'affirme Ad van Liempt dans son livre *Kopgeld* (Prime de capture), non seulement beaucoup de membres de la Colonne Henneicke, mais aussi bon nombre de Néerlandais moyens étaient au courant de ce qui attendait les Juifs à l'Est. Van Liempt note : « Et ainsi, outre les auteurs et les victimes, les Néerlandais moyens prirent à leur tour graduellement [à partir de l'année 1942, d'après ses estimations] connaissance de ce qui se déroulait mille kilomètres plus loin, à l'Est (...). L'étude des journaux intimes révèle que cette connaissance était nettement plus étendue qu'on ne le suppose en général ». Manifestement, vous n'êtes pas d'accord avec ses conclusions. Pourriez-vous clarifier votre point de vue en la matière ?

B.v.d.B. : Van Liempt se base sur des études antérieures des journaux intimes, faites par Voolstra, Blankevoort et par moi-même. Nous avons relevé que bon nombre des auteurs de journaux intimes parlent de la « destruction » et de l'« extermination » des Juifs. Plusieurs chercheurs, dont Van Liempt, en ont tiré la conclusion que les personnes en question étaient donc au courant de l'Holocauste. Cependant, ces mêmes auteurs parlent aussi du travail forcé et de l'incarcération à long terme des Juifs. Mon avis initial était que ces auteurs étaient partagés entre deux idées. Maintenant, je pense que c'est beaucoup plus simple : dans leur interprétation, des termes comme « extermination » et « destruction » ne signifient pas la mort immédiate, mais désignent des mauvais traitements d'une telle envergure que le groupe ciblé est en fin de compte voué à la mort. Aux yeux des contemporains, l'extermination et le travail forcé n'étaient donc pas contradictoires, comme ils le sont pour nous, mais complémentaires. En ce sens, l'extermination pouvait prendre des années, voire des décennies. Il s'agit bien entendu d'une perspective très sombre, mais qui reste néanmoins très différente de

« Je pense que les raisons pour lesquelles beaucoup de non-Juifs ont renoncé à la résistance rejoignent dans une grande mesure celles des Juifs eux-mêmes, à savoir la crainte d'aggraver la situation. »

la réalité d'Auschwitz et de Sobibor, où la grande majorité des Juifs des Pays-Bas fut déportée.

F.V.S. : Même si la population néerlandaise se sentait concernée par le sort de ses compatriotes juifs, ce sentiment n'a pas engendré pour autant une résistance à grande échelle. Quelles seraient d'après vous les principales raisons pouvant expliquer cette absence d'une résistance à l'échelle de tout le pays ?

B.v.d.B. : Je pense que les raisons pour lesquelles beaucoup de non-Juifs ont renoncé à la résistance rejoignent dans une grande mesure celles des Juifs eux-mêmes, à savoir la crainte d'aggraver la situation. Mon étude fournit plusieurs exemples de Juifs qui auraient pu passer dans la clandestinité mais qui ne l'ont pas fait, ou qui ont tout au moins hésité longtemps, parce qu'ils avaient peur de la punition qui les attendait au cas où ils seraient appréhendés. Pour beaucoup d'entre eux, cette perspective était plus effrayante que celle d'une mort à long terme dans les camps où l'on amenait les déportés « réguliers ». Il n'était donc pas tellement clair que la résistance soit bien dans l'intérêt des victimes.

À part cela, d'autres facteurs moins nobles ont également joué un rôle : l'ambivalence assez répandue envers les Juifs, la peur, le souci de sa propre famille, etc. Il est impossible de déterminer le poids de chacun de ces facteurs. Mais il ne fait pas

de doute que le rôle de l'indifférence était moins important et celui de l'ignorance plus important qu'on ne l'avait supposé jusqu'à présent.

ÉLÉMENTS DE DÉBAT

F.V.S. : Vous indiquez que l'interprétation des informations (souvent contradictoires) qui atteignaient les Pays-Bas par rapport au sort des Juifs, était tout sauf aisée. Même dans les cas où les informations semblent claires et très spécifiques, un certain nombre d'auditeurs ou de lecteurs pouvaient toujours penser qu'il s'agissait de propagande de la part des Alliés. Pour l'historien aussi, l'interprétation des sources est évidemment très complexe. Quel serait, d'après vous, le type de source qui permettrait de conclure que la population néerlandaise était bel et bien au courant du judéocide – en d'autres mots, quels seraient les éléments que ces sources devraient contenir pour indiquer que le récepteur du message (lecteur ou auditeur) savait effectivement qu'il existait un projet visant à exterminer tous les Juifs en Europe de l'Est ?

B.v.d.B. : Voilà une belle question poppérienne : qu'est-ce qui pourrait falsifier ma thèse ? Je dirais : dix ou vingt auteurs de journaux intimes fermement convaincus que les déportés ne sont pas mis au travail ou incarcérés, mais en grande majorité tués dès l'arrivée. La question de savoir d'où ils ont tiré cette conviction n'est alors plus pertinente. Cela ne me semble pas une exigence très lourde. Parmi les 164 auteurs de journaux intimes examinés, il y en a certes qui se servent de termes comme « destruction » ou « extermination », mais sans préciser le contenu de ces mots. Il est donc possible qu'ils aient en tête la mort immédiate, mais c'est peu probable. De

Suite p.4 →

→ Suite de la p.3

fait, pratiquement tous les auteurs qui fournissent une représentation concrète de l'extermination et de la destruction, le font précisément en termes de la mort à long terme.

F.V.S. : Dans votre livre, vous soulignez que personne ne pouvait savoir « que la plupart des déportés étaient tués dès leur arrivée » (p. 225). La mort « dès l'arrivée » semble constituer un point de rupture essentiel : si la population pouvait supposer ou assumer que beaucoup de Juifs trouveraient la mort à l'Est, elle ne pouvait savoir qu'ils seraient tués « dès l'arrivée ». Tuer les déportés « dès l'arrivée » confère vraisemblablement un statut ontologique différent aux événements. Pourquoi ? Dans quelle mesure est-ce ce qui détermine le caractère génocidaire de la mise à mort en masse ?

B.v.d.B. : En effet, je distingue explicitement entre, d'une part, la perspective du travail forcé excessif et celle de l'incarcération cruelle – entraînant la mort à long terme – et, d'autre part, celle de la mise à mort dès l'arrivée. Non pas parce que ceci constituerait en quelque sorte l'essence de la Shoah (je ne vois pas bien ce que signifierait ici le mot « essence »), mais surtout parce que cette distinction est importante pour expliquer le comportement du public et surtout celui des victimes. Si les Juifs avaient été au courant du fait que la plupart des déportés étaient exterminés immédiatement, ils se seraient sans doute moins laissés guider par la peur de la punition, qui a joué un rôle évident. Le même constat vaut sans doute pour une partie du public. Comme il s'agit ici d'une distinction importante pour les contemporains, elle l'est aussi pour moi.

F.V.S. : Quelles sont les implications de votre étude pour le statut des exécutants allemands (en passant sur ceux qui

ont tout planifié, puisqu'on peut logiquement supposer qu'ils étaient au courant des événements) – les gardiens de ghetto, les « raciologues » dans nombre d'institutions allemandes (RSHA, RuSHA, VoMi,...), le personnel de la Reichsbahn, de la Wehrmacht ? Les Pays-Bas sont-ils à votre avis un cas spécifique (qui dévie de la situation en Allemagne ou dans d'autres États européens) ? Votre étude remet-elle aussi en question l'idée selon laquelle les complices/co-auteurs allemands étaient au courant du projet du judéocide ?

B.v.d.B. : Tout dépend de ce qu'on entend par « être au courant ». Par rapport aux Pays-Bas, l'on savait beaucoup plus en Allemagne sur les massacres ayant lieu en dehors des camps d'extermination. Il me semble peu probable que le public et les complices allemands aient su beaucoup plus sur les camps d'extermination et sur le système derrière la persécution. Il se peut qu'une population qui a été soumise à dix ans de propagande nazie ait une certaine capacité d'imagination qui faisait manifestement défaut au Néerlandais moyen de l'époque. Mais il m'est difficile de répondre à cette question, car je n'en sais pas plus que ce qu'on peut lire dans la littérature, où il n'y a toujours pas de consensus à ce sujet.

F.V.S. : La recherche en histoire ne se fait sans doute pas en vue de l'utilité supposée des résultats. Néanmoins, croyez-vous que votre livre contienne éventuellement des aspects qui pourraient être utiles dans le contexte d'une nouvelle forme de violence de masse ou d'un autre génocide ? Plus concrètement votre étude pourrait-elle offrir des indications quant aux stratégies de communication à adopter face à un nouveau génocide ? Comment les leaders politiques et les médias pourraient-ils éviter la perception de propagande et souligner la véracité du message ?

B.v.d.B. : Je crois que non. L'ignorance du Néerlandais moyen n'était pas une ques-

Il se peut qu'une population qui a été soumise à dix ans de propagande nazie ait une certaine capacité d'imagination qui faisait manifestement défaut au Néerlandais moyen de l'époque.

tion de communication, mais de disponibilité d'information. Si la BBC avait affirmé à plusieurs reprises que la plupart des déportés étaient tués dès leur arrivée dans les camps, cela aurait sans doute fait une différence. Mais la BBC n'a pas fait cela, en partie parce qu'elle n'était pas sûre de cette information (et en partie pour d'autres raisons, moins innocentes). En outre, le public ne croyait pas forcément tout ce qu'on disait à la BBC, même s'il s'y fiait plus qu'aux autres médias, et un tel message aurait été reçu avec un certain scepticisme. La répétition et la précision auraient sans doute fait une différence.

Il est difficile de répondre à une telle question, parce que nous différons des gens que je décris sur un point crucial : nous savons qu'un phénomène comme Auschwitz est possible.

F.V.S. : Une question plus philosophique pour terminer – qu'est-ce votre étude nous apprend sur la nature humaine ?

B.v.d.B. : On est peut-être parfois trop cynique sur ce point. Je montre que les non-Juifs aux Pays-Bas étaient eux aussi scandalisés par la persécution des Juifs, parce qu'ils attachaient une grande importance à la tolérance. Beaucoup de non-Juifs ont fait preuve de pitié. Et le mal d'Auschwitz était inimaginable – encore un signe d'innocence. Dans ce genre de discussions, on tend souvent à confondre pessimisme et réalisme. ■

Fabian Van Samang,

Docteur en histoire et enseignant au Klein Seminarie Roeselare
Traduction : Stijn Verleyen

© DR. IHS-CGT



← Manifestation devant la bourse, Lyon, 1^{er} mai 1935.

DE LA MIGRATION À LA MOBILISATION POLITIQUE

La mémoire occultée de l'immigration algérienne en France pendant l'entre-deux-guerres

— Cinquante ans après la Guerre d'Algérie, Rabah Aissaoui fait retour sur l'histoire de l'immigration algérienne en France. Il étudie la présence des travailleurs algériens en France pendant l'entre-deux-guerres afin de montrer aussi le rôle essentiel qu'ont joué les immigrés dans l'émergence du nationalisme algérien.

Dans la société française contemporaine, les débats médiatiques et politiques des trois dernières décennies se sont largement concentrés sur le problème de l'immigration¹. Le terme immigré lui-même a souvent été détourné de son sens d'origine pour désigner principalement des personnes d'origine non-européenne et en particulier maghrébine, sans tenir compte du fait qu'un grand nombre d'entre elles sont nées en France et sont de nationalité française².

Dans les années 1980, plusieurs organisations antiracistes telles que SOS

Racisme, France Plus, et JALB (Jeunes Arabes de Lyon et sa Banlieue, une association plus ancrée ethniquement et régionalement) furent créées pour lutter contre le racisme et la ségrégation socio-politique, économique et culturelle vécue par beaucoup de Maghrébins et d'autres minorités ethniques³.

Ces organismes eurent un succès encourageant mais limité dans la lutte pour l'amélioration des droits et de la qualité de vie des minorités ethniques en France.

(1) D'après un sondage TNS SOFRES réalisé en 2010 pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme, les principales cibles du racisme en France sont les personnes originaires des pays du Maghreb ou des personnes de confession musulmane (46 %), suivies de personnes africaines ou « noires » (31 %), puis les étrangers de manière générale (27 %) (*La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, Rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme présenté à Monsieur le Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 2010, p. 76). Selon un sondage CSA réalisé en 2011, 87 % des Français considèrent que le racisme est un phénomène répandu en France (*Synthèse sur baromètre racisme 2011, Sondage de l'Institut CSA*, N° 1001535, janvier 2011, p. 6).

(2) Le sociologue Abdelmalek Sayad appelle ces Français d'origine immigrée : « [Les] "immigrés" de nationalité française » (Abdelmalek Sayad, « L'immigration algérienne en France, une immigration exemplaire », Jacqueline Costas-Lascoux et Emile Témine (dir.), *Les Algériens en France. Genèse et devenir d'une migration*, Paris, Publisud, 1985, p. 19-49).

(3) Pour une analyse détaillée du développement de SOS Racisme et de ses liens étroits avec le Parti socialiste à l'époque, voir Serge Malik, *Histoire secrète de SOS Racisme*, Paris, Albin Michel, 1990.

Suite p.6 →

→ Suite de la p.5

Il faut noter d'autre part que les médias et les politiciens français ont souvent dépeint l'action politique des jeunes issus de l'immigration comme une démarche « nouvelle » au sein des minorités ethniques, maghrébines notamment. De fait, même si la mobilisation politique de ces associations était, et continue d'être innovante, elle ne constitue pas le premier signe d'une action socio-politique positive et structurée parmi la population nord-africaine immigrée mais s'inscrit dans une histoire sociale et politique plus longue. De par le manque de perspective historique sur cette question dans le discours public, l'immigration maghrébine tend à être présentée, de manière plutôt contentieuse, comme un phénomène relativement récent et « problématique », qui concernerait un groupe décrit, de manière souvent manichéenne, comme radicalement différent des groupes de migrants précédents. Le but de cet article est de remettre en question quelques-unes de ces croyances très répandues et d'exposer certains des procédés par lesquels les Maghrébins ont établi en France, depuis le début du XX^e siècle⁴, une présence durable marquée par le développement d'une tradition et d'un discours politiques consistants et originaux, lesquels ont eu un impact profond sur l'histoire coloniale française, jouant notamment un rôle-clé dans la lutte pour l'indépendance algérienne et la Guerre d'Algérie.

Le contexte colonial d'immigration

Dans les années qui suivirent l'invasion militaire française de l'Afrique du Nord en 1830, la France imposa en Algérie un ordre colonial autrement plus marqué que dans les autres parties du Maghreb colonisé⁵. Cet ordre se basait principalement sur une ségrégation sociale, culturelle, politique, religieuse, ethnique et spatiale, ainsi que sur la dépossession de la majorité musulmane par une minorité de colons européens. Un grand nombre d'Algériens optèrent en cette période pour l'émigration vers la Tunisie, le Maroc et le Moyen-Orient, ainsi que, à partir du début du XX^e siècle, vers la France. Entre 1904 et 1914, la France comptait environ 10 000 ouvriers algériens. Les immigrés arrivaient principalement au port de Marseille, où certains travaillaient comme dockers aussi bien que dans l'industrie du savon. Ils se déplacèrent en nombre de plus en plus important vers les grands espaces urbains et industriels de France. Un rapport officiel de 1912 constate que 1 500 Algériens travaillaient dans les mines du Nord-Pas-de-Calais où ils bénéficiaient en général du même salaire et des mêmes subventions sociales que les autres ouvriers. En région parisienne, ils travaillaient notamment dans la construction, dans les transports en commun ou dans des usines telles que la raffinerie de sucre Say⁶.

Après la Première Guerre mondiale, l'immigration en France s'accrut en raison des problèmes socio-économiques survenant en Algérie. En premier lieu, la sécheresse qui affecta l'Algérie en 1919, menant à une récolte décevante, et la réponse condescendante et insuffisante des autorités coloniales causèrent de graves pénuries alimentaires. L'année suivante, une nouvelle récolte désastreuse contribua à aggraver la situation et fut la cause d'une grande famine⁷. Le discours optimiste et rassurant délivré par Jean-Baptiste Abel,

**Pendant l'entre-deux-guerres,
de rapides changements
démographiques ainsi que
des tensions sociales et
économiques eurent également
un impact sur la migration
interne et sur l'émigration vers
la France.**

Gouverneur général d'Algérie, lors d'une session du groupe parlementaire algérien « Délégations financières » à la fin de l'année 1920, ne put empêcher que cette situation désastreuse, qui affectait également la Tunisie voisine, soit au centre de l'attention dans les assemblées et la presse locales. Entre 1920 et 1924, la presse française et la presse musulmane publièrent une série d'articles décrivant l'aggravation de la famine. Les rubriques des journaux s'emplissaient de récits accablants sur les nombreuses personnes mortes d'inanition et sur les déplacements de pauvres affamés (*meskines*) et de paysans désespérés (*fellahs*) vers les villes et les implantations européennes. Bon nombre desquels avaient vendu leurs terres à un prix dérisoire à des spéculateurs sans scrupules. *L'ikdam*, le journal publié par les réformistes musulmans en Algérie, appela à une intervention sérieuse et urgente des autorités. Il demanda que des stocks de céréales soient envoyés aux régions affectées et que des programmes publics soient mis en place pour donner du travail aux chômeurs et aux nécessiteux. Il revendiqua aussi l'envoi d'ouvriers algériens « natifs » en France et réclama, en vain, de généreuses donations pour pallier à la crise⁸.

Pendant l'entre-deux-guerres, de rapides changements démographiques ainsi que des tensions sociales et économiques eurent également un impact sur la migration interne et sur l'émigration vers la France. La population musulmane algérienne augmenta de 5 806 000 en

1921 à 7 235 000 en 1938 ; en outre, 988 000 citoyens français étaient installés dans les trois départements algériens à la veille de la Seconde Guerre mondiale. L'expansion coloniale et la saisie de terres avaient contraint les Algériens à exploiter de plus petits terrains peu fertiles et les populations semi-nomades à adopter un style de vie sédentaire. Ces éléments, ajoutés à la crise économique des années 30, menèrent à un affaiblissement encore plus important du tissu social de la société musulmane, à un exode rural et à la multiplication des bidonvilles autour des principales villes et municipalités algériennes⁹. Les colons qui s'opposaient systématiquement à toute réforme accordant des droits aux colonisés et qui s'inquiétaient de la perte de leur force de travail « native » et de la possibilité que les ouvriers algériens immigrés « récoltent des millions en France » afin de racheter des terres en Algérie, demandèrent que la migration vers la France soit stoppée. Le 10 août 1924, le ministre de l'Intérieur Camille Chautemps délivra un ordre administratif mettant fin au déplacement libre vers la France en introduisant l'obligation de posséder un permis de travail pour ceux qui souhaitaient émigrer¹⁰. Cet ordre fut renforcé par d'autres mesures restrictives dans les années qui suivirent et mena à une augmentation de la migration illégale. En dépit de ces ordres et de l'inertie tacite des autorités coloniales responsables du traitement des demandes de migration, le nombre d'Algériens immigrés en France doubla presque avant 1926 (69 789) et s'éleva à 85 568 au moment où l'économie française fut frappée par la récession de 1931-1933. Les chiffres diminuèrent marginalement dans les années qui suivirent (72,891 en 1936) avant que l'émigration algérienne ne soit pratiquement – et temporairement – arrêtée pendant la Seconde Guerre mondiale (on comptait seulement 22 114 Algériens en France en 1946)¹¹. Cette migration était presque entièrement composée d'hommes pendant l'entre-

deux-guerres. La tradition bien établie de migration saisonnière de la Kabylie, région du nord-est de l'Algérie, ainsi que la préférence qu'avaient les employeurs métropolitains pour une main-d'œuvre immigrée composée d'ouvriers célibataires algériens contribuèrent à cette tendance.

Les ouvriers coloniaux algériens et la ségrégation en France

Un grand nombre d'Algériens qui, pendant la phase de migration, arrivèrent à Marseille, se déplacèrent dans d'autres lieux de France dans des conditions extrêmement précaires. Jusqu'en 1937, pendant qu'un cinquième d'entre eux vivait et travaillait en Provence-Côte d'Azur autour de Marseille, beaucoup s'étaient installés dans les centres industriels de la région parisienne, de Lyon-St-Etienne, de Lorraine et du Nord/Pas-de-Calais, ainsi que dans d'autres lieux d'industries et de mines. Ils étaient employés dans le secteur minier, le secteur du génie et de la métallurgie, le secteur des industries chimiques, du caoutchouc et du papier, des transports et de l'entreposage ainsi que du chargement et de la construction¹². Dans le bassin parisien où 40 % des Algériens travaillaient, ils étaient pour la plupart employés dans l'industrie du génie et de la mécanique comme dans les usines d'armement où ils représentaient 80 % de la main-d'œuvre (les arsenaux de Puteaux, l'usine de cartouches de Vincennes), dans l'industrie automobile (Renault à Boulogne Billancourt, Delauney-Belleville à Saint-Denis, Hispano-Suiza à Courbevoie, Dion-Bouton dans la banlieue nord), dans l'industrie chimique, dans les raffineries et dans l'industrie aéronautique¹³. Dans ces différents secteurs, les immigrés occupaient souvent les postes les plus difficiles et les moins bien payés.

L'économie française comptait sur la main-d'œuvre immigrée non seulement pour répondre à la demande d'une économie industrielle en pleine expansion et

pour pourvoir aux postes vacants mais aussi pour entraver les demandes sociales et économiques de la main-d'œuvre déjà établie. Les salaires bas étaient maintenus en recrutant des ouvriers étrangers et coloniaux sous-payés qu'on affectait aux postes les moins qualifiés. En 1930, seul 1 % des Maghrébins en France étaient employés comme main-d'œuvre qualifiée¹⁴. On utilisait les ouvriers étrangers et coloniaux nouvellement arrivés pour « briser » les grèves. Auparavant, les immigrés européens tels les Italiens et les Belges avaient été recrutés en partie pour briser des grèves déclenchées par une main-d'œuvre française syndiquée. Lorsque ces migrants commencèrent progressivement à prendre part à ces grèves et à ces actions syndicales, d'autres ouvriers coloniaux et étrangers furent employés pour ce rôle. Le cas de Marseille est assez révélateur de cette tendance. Certains immigrés kabyles qui arrivèrent à Marseille en 1907 avaient été recrutés par un contremaître français de l'huilerie Maurel qui avait vécu quelques temps dans la ville de Tizi-Ouzou en Grande Kabylie. Le syndicat des huiliers était arrivé à la conclusion que les ouvriers kabyles pourraient remplacer la main-d'œuvre italienne et faire entrave à l'action revendicative et à la demande d'augmentation de salaires. Ces nouveaux « briseurs de grèves » remplaçaient ainsi ceux qui, auparavant, étaient « briseurs de grève ». En 1910, on avait utilisé la même

Suite p.8 →

(4) L'action politique parmi les immigrés maghrébins en France remonte à l'entre-deux-guerres (voir, par exemple, Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie. L'immigration algérienne en France (1912-1992)*, Paris, Fayard, 1992).

(5) Des protectorats français furent imposés en Tunisie en 1881 avec le traité Bardo, et au Maroc en 1912 avec le traité de Fez.

(6) Jacques Simon, *L'immigration algérienne en France des origines à l'indépendance*, Paris, Éditions Paris-Méditerranée, 2000, p. 39-40.

(7) Mahfoud Kaddache, *Histoire du nationalisme algérien*, tome 1, Alger, SNED, 1981, p. 22.

(8) *L'ikdam*, 24 décembre 1920.

(9) Guy Pervillé, *De l'Empire français à la décolonisation*, Paris, Hachette, 1993, p. 56.

(10) Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF, 1979, p. 73.

(11) Larbi Talha, « L'évolution du mouvement migratoire », *Maghreb*, n° 61, janvier-février 1974, p. 17-34.

(12) Neil MacMaster, *Colonial Migrants and Racism: Algerians in France (1900-1962)*, London, MacMillan Press, 1997, p. 76-77.

(13) Jacques Simon, *L'immigration algérienne en France*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 72-73.

(14) Mohamed Ferid Ghazi, « Doublement prolétaires », *Esprit*, n° 2 (février 1952), p. 219-231.

→ Suite de la p.7

stratégie dans les raffineries de sucre St-Louis, St-Charles et La Méditerranée qui employaient entre 500 et 2500 ouvriers. Toutefois, dès 1915, le contact des ouvriers algériens avec les pratiques de travail industrielles françaises mena à une augmentation notable de leur participation aux grèves spontanées ou syndicales.

Les Algériens, tout comme d'autres travailleurs coloniaux ou immigrés, vivaient dans des conditions extrêmement précaires en France. Octave Depont, un écrivain pro-colonial, déclarait que les ouvriers immigrés algériens étaient : « mal vêtus, revêtant parfois des loques, mal nourris, pâles à cause de la privation, exténués par un travail auquel ils ne sont pas habitués, dormant – avars comme ils le sont – en groupes dans des taudis révoltants où les lits étaient occupés la plupart du temps par un relai successif de tours de jour et de nuit »¹⁵.

Les conditions de vie difficiles des immigrés, pour la plupart des hommes, étaient caractérisées par une ségrégation sociale et spatiale. Ils étaient concentrés dans les zones industrielles, à proximité des usines qui les employaient. On observe en effet, vers la fin de la Première Guerre mondiale, l'existence de zones d'implan-

tation maghrébine, notamment dans les villes industrielles et les ports, Marseille et Lyon incluses. Dans la région parisienne, les immigrés étaient regroupés dans quatre zones principales : dans le sud-ouest (une partie du quinzième arrondissement et de Boulogne), dans le nord-ouest (dans les banlieues industrielles), dans le sud-est (principalement dans le treizième arrondissement) et dans le nord-est, la partie la plus pauvre de la capitale où 40 % des Algériens de la ville habitaient¹⁶.

Un certain nombre de logements et foyers ouvriers destinés aux travailleurs algériens 'libres' et plus tard, à d'autres ouvriers nord-africains, furent créés par des employeurs industriels. Il faut noter néanmoins que beaucoup de travailleurs coloniaux les évitaient ou les quittèrent, particulièrement à cause des règles rigides et de la surveillance qui y étaient imposées. La création de foyers de travailleurs nord-africains rattachés à la Section des Affaires indigènes nord-africaines (SAINA)¹⁷ à Paris était le plus grand de ces projets. Cependant, les autorités françaises et les employeurs ne mirent pas en place de programme à grande échelle ou au niveau national pour organiser la vie des migrants nord-africains en dehors du lieu de travail. Ces hommes comptaient principalement sur leurs propres moyens et ressources pour atteindre la France et rejoignaient bientôt des parents ou compatriotes du même village ou de la même localité d'origine au sein de zones spécifiques. Ils vivaient dans des dortoirs de location ou des meublés dans des bâtiments délabrés qu'on appelait communément *garnis* ou *hôtel garnis*. À un niveau social, ces *garnis* étaient souvent étroitement liés à des *cafés* ou *café-restaurants* – dits *cafés maures* par les Français – et étaient souvent structurés sur des critères d'appartenance locale, régionale ou ethnique : la solidarité dans les foyers et au sein du lieu de travail et de l'organisation de l'emploi étaient ainsi basées sur des communautés proches qui venaient de la même

famille ou du même village d'origine¹⁸. Les *cafés* et *hôtels garnis* étaient, dans un grand nombre de cas, situés dans une même localité. Ils offraient une unité « interne », qui constituait un point d'ancrage où les immigrés nord-africains pouvaient s'installer quand ils arrivaient d'Algérie, l'endroit où ils vivaient, mangeaient et obtenaient de l'aide et de l'assistance de « compatriotes » dans leur recherche d'un emploi. C'était également là qu'ils se retrouvaient pour échanger des nouvelles de leur village ou de leur ville et pour partager la nostalgie de leur patrie. Dans le *café-hôtel garni*, les règles de la solidarité et du comportement étaient établies. Les chômeurs pouvaient rester dans leur communauté et obtenir de l'aide, et quand ceux qui désiraient rentrer en Algérie quittaient leur emploi, les chômeurs au sein du groupe avaient la priorité pour les remplacer. On faisait des collectes afin de rapatrier les corps de ceux qui étaient décédés en émigration et afin d'aider leur famille. La solidarité envers les compatriotes de la même famille ou du même village était aussi un engagement que tous devaient prendre. Ceux qui manquaient à ce devoir se voyaient obligés de payer une amende et risquaient parfois des pénalités plus sévères¹⁹.

La mobilisation politique et l'essor de l'anticolonialisme au sein de l'immigration algérienne

Il est important de noter que le nationalisme algérien, dans sa forme moderne, est né et a évolué au sein de la communauté immigrée et est formé par son expérience en France pendant les années 1920 et 1930. Alors que les ouvriers tunisiens et marocains, étudiants et intellectuels en France, ont joué un rôle important dans la politique de leur pays, la mobilisation nationaliste a émergé essentiellement dans leur pays d'origine et était, dans une grande mesure, dominée par les militants d'une



Rencontre des membres de l'Étoile nord-africaine dans un café, en région parisienne. Vers 1936.

© Marcel Cerf, Photographie. Collection Marcel Cerf



élite musulmane éduquée. Le paysage politique algérien était quelque peu différent. Jusqu'à la deuxième moitié des années 1930, les mouvements politiques les plus influents parmi les musulmans en Algérie étaient en majorité réformistes par nature, leurs demandes principales se concentrant principalement sur l'acceptation progressive des Algériens comme citoyens de la République française. En Algérie, les deux organisations principales qui avaient pour but de représenter les intérêts des Algériens à un niveau politique, culturel ou religieux étaient la Fédération des Élus musulmans et l'Association des Oulémas musulmans algériens. La Fédération des Élus musulmans, une organisation créée en 1927 par des membres proéminents de l'élite musulmane algérienne éduqués dans des écoles françaises et l'Association des Oulémas établie par Ahmed Ben Badis et d'autres érudits musulmans le 5 mai 1931, poursuivaient un programme politique qui recherchait notamment l'égalité des droits pour les Algériens au sein de la nation française.

Contrairement à ce qu'on observe dans le cas de la Tunisie et du Maroc, le nationalisme algérien en tant que mouvement politique organisé s'est développé principalement parmi les travailleurs

immigrés algériens en France. La vie en communautés relativement proches et un processus de migration algérienne basé sur un retour intermittent au pays d'origine garantissait que la patrie lointaine demeurait au cœur de l'imaginaire affectif, culturel et social de l'immigré. Le maintien de liens forts entre les travailleurs coloniaux algériens en France encouragea un sentiment de communauté qui constituait un terrain favorable à la mobilisation politique et pour 'imaginer' la nation algérienne. La participation de certains Algériens à des meetings politiques nationalistes eut un impact immédiat sur les autres pendant que ces idées politiques étaient partagées et discutées dans les hôtels et cafés nord-africains. Comme beaucoup d'Algériens étaient illettrés, du fait du manque de volonté des autorités coloniales de construire des écoles pour eux, des copies des journaux nationalistes étaient lues en groupes, menant souvent à une circulation plus étendue des idées politiques et de l'information, et à des débats politiques à un niveau populaire. En dépit de la surveillance et de la répression policière, les Algériens jouissaient en France d'une relative liberté de mouvement, contrastant avec la situation en Algérie, ce qui facilita leur participation à des activités politiques. Lorsque les meetings politiques furent interdits par les autorités françaises ou l'accès aux salles de réunion bloqué, les nombreux chauffeurs de taxi nord-africains à Paris étaient mobilisés par les nationalistes algériens pour emmener rapidement les militants dans d'autres lieux de réunion. Malgré la ségrégation, présente également sur le lieu de travail, le contact journalier avec les ouvriers français et avec d'autres travailleurs immigrés mena à une augmentation de la participation au militantisme syndical, aux manifestations et aux grèves dans les usines et les mines. Un nombre significatif de travailleurs immigrés algériens devinrent des militants du Parti communiste français (PCF) à partir du début des années 1920. Les Algériens

qui retournaient temporairement ou de manière permanente dans leur ville natale ou leur village d'origine ramenaient avec eux leurs capacités et leurs idées politiques récemment acquises. Ce processus facilita la circulation des idées politiques et de la littérature nationaliste des deux côtés de la Méditerranée, ce qui eut des répercussions importantes sur le développement du nationalisme en Algérie.

De manière décisive, c'est au sein de la communauté immigrée algérienne en France que la première organisation nationaliste nord-africaine, l'Étoile nord-africaine (ENA), fut créée au printemps 1926 avec l'assistance du PCF. L'organisation nationaliste qui serait bientôt dirigée par son leader charismatique, Messali Hadj, exigeait plus de droits pour les sujets coloniaux, l'abolition du Code de l'indigénat et l'indépendance de l'Algérie et, plus largement, de l'Afrique du Nord. Comme Martin Thomas le montre, cela « représentait un nouveau courant de nationalisme algérien »²⁰. Malgré la répression que la police et les autorités firent subir à ses militants, l'Étoile nord-africaine (1926-1937) et son successeur le Parti du Peuple algérien (1937-1939/1946) développèrent leur action politique et devinrent le principal mouvement anticolonial algérien des deux côtés de la Méditerranée à partir du milieu des années 1930. Ce mouvement nationaliste créé au sein de l'émigration promut l'émergence d'une nouvelle génération de militants nationalistes en Algérie et en France après la Seconde Guerre mondiale, une génération qui inclut beaucoup d'activistes désireux de prendre les armes pour lutter pour l'indépendance. Au début des années 1950, un certain nombre de ces militants, particulièrement parmi

Suite p.10 →

(20) Martin Thomas, « Colonial states as intelligence states: security policing and the limits of colonial rule in France's Muslim territories, 1920-1940 », *The Journal of Strategic Studies*, 28 : 6 (2005), p. 1033-1060.

(15) Octave Depont, *Les Berbères en France : l'hôpital franco-musulman de Paris et du département de la Seine*, Lille, impr. de Duriez-Bataille, 1936, p. 37. Passage retraduit de l'anglais.

(16) Gilbert Meynier, *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^e siècle*, Genève, Librairie Droz, 1981, p. 475-476.

(17) L'unité de surveillance policière SAINA mise en place en 1925 par le conseil municipal de Paris – et promue par Pierre Godin, un ex-fonctionnaire colonial en Algérie – pour surveiller, « assister » et contrôler les immigrés nord-africains.

(18) Kamal Bouguessa, « Mode de vie et reproduction », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Vol. XX, Paris, Éditions du CNRS, p. 51-69.

(19) Kamal Bouguessa, « Mode de vie et reproduction », *op. cit.*, p. 51-69 ; Luc Muracciole, *L'émigration algérienne. Aspects économiques, sociaux et juridiques*, Alger, Université d'Alger – Faculté de droit, 1950.

INTERROGATION

→ Suite de la p.9

les plus jeunes, se distancèrent du mouvement nationaliste dirigé par son leader historique, Messali Hadj, et, en novembre 1954, créèrent le Front de libération nationale (FLN), le principal parti nationaliste qui lutta pour l'indépendance pendant la guerre d'Algérie (1954-1962).

Conclusion

Il est important de noter que l'expérience migratoire contribua à des changements profonds en Algérie, tant au niveau socio-culturel que politique. La mobilisation politique des Algériens des deux côtés de la Méditerranée mena à une transformation du paysage politique en Algérie coloniale, particulièrement après la Seconde Guerre mondiale. Elle contribua à l'émergence d'un nationalisme ancré dans la lutte contre le racisme et la discrimination, la demande de droits égaux, la reconnaissance de la spécificité algérienne et mena à la lutte pour l'indépendance algérienne.

Pendant la période coloniale, la mobilisation politique et les modes d'organisation sociale de ceux qu'on appelle communément immigrés de la première génération nous aident à comprendre l'histoire complexe de l'engagement politique des Nord-Africains en France au cours du vingtième siècle, ainsi qu'à dégager les axes de la tradition politique qui lient les formes plus anciennes de mobilisation à l'activisme des générations plus récentes d'immigrés dans l'ère postcoloniale. Pour ne citer qu'un exemple, le Mouvement des Travailleurs arabes (MTA), un mouvement politique qui mobilisa les immigrés contre le racisme en France et lutta pour leurs droits dans les années 1970 illustre ce point. Dans une certaine mesure, le MTA tira son inspiration de la lutte des immigrés algériens pour l'indépendance pour justifier son action politique. Ce lien entre le colonial et le postcolonial est d'autant plus évident que dans les années 1980, des ex-militants du MTA travaillèrent de près avec la plus jeune génération de Maghrébins qui se mobilisa contre les discriminations et le racisme et

À VOIR



À l'occasion de la cinquantenaire de la Guerre d'Algérie, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (à Paris) organise une exposition sur la vie quotidienne des immigrés algériens en France durant cette période. L'exposition est ouverte au public jusqu'au 19 mai 2013.

— Pour toute information : www.histoire-immigration.fr

pour obtenir les mêmes droits en France, entre autres à travers des initiatives telles que les Marches pour l'Égalité dans les années 1980. Cette histoire enracinée dans la longue durée et dans un cadre mémoriel plus vaste nous aide à mieux comprendre les processus complexes de l'engagement politique chez les Maghrébins en France et à remettre en cause la représentation simpliste et contentieuse de l'activisme politique maghrébin trop souvent décrit comme phénomène relativement récent. ■

Rabah Aissaoui,

Stanley Burton Centre for Holocaust and Genocide Studies, Senior Lecturer in French Studies, University of Leicester

Traduction : Ariane Richards

→
**APPLICATION
PÉDAGOGIQUE**

L'expérience migratoire des Maghrébins vers la France

1/ La relation entre migration algérienne en France et mobilisation politique

OBJECTIFS : Découvrir en quoi l'expérience de l'immigré durant la période coloniale s'inscrit dans une perspective de prise de conscience nationale et anticolonialiste. Cette application se concentrera sur quelques axes centraux de la relation entre immigration algérienne en France et la formation d'une identité nationale et la mobilisation politique.

TEXTE / SUPPORT : « Le procès de l'Étoile nord-africaine ». Déclaration de Messali Hadj, 15 janvier 1936, *El Ouma* n° 38, janvier-février 1936.

✓ La première activité portera sur l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962) et plus spécifiquement sur l'Étoile nord-africaine, la première organisation nationaliste algérienne née dans l'immi-

gration en France en 1926. Malgré maintes interdictions ordonnées par les autorités françaises, ce mouvement continuera à exister sous différentes formes et sous différents noms (Parti du Peuple algérien,

1937 ; Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques, 1946) et de celui-ci émergera, suite à des dissensions internes

Suite p.12 →

DOCUMENT

LE PROCÈS DE L'ÉTOILE NORD-AFRICAINÉ Déclaration de Messali Hadj – 15 janvier 1936

Monsieur le Président, L'Étoile nord-africaine n'est pas une organisation paramilitaire, ayant un colonel à sa tête et obéissant à un commandement militaire, ou encore obéissant à des sociétés financières et des marchands de canons.

Depuis sa création, juin 1926, jusqu'à aujourd'hui, ni à travers toute sa propagande et ses nombreuses réunions, elle n'a jamais eu aucune bagarre, ni morts, ni blessés, et cela malgré des provocations, par exemple, interdiction de nos fêtes et réunions à la dernière minute.

L'Étoile nord-africaine groupe des musulmans nord-africains, pour revendiquer la liberté de presse, de réunion, d'association, et lutte pour l'indépendance totale de l'Afrique du Nord en fait et en droit ; elle ne porte nullement atteinte à l'intégrité du territoire national français, ni atteinte à la forme du régime républicain.

Le Maroc et la Tunisie ne sont pas des territoires français, leur pleine souveraineté est respectée par les traités. Dans une clause du Traité du Bardo, il est dit que les Français se retireraient après le calme rétabli, et il en est de même pour le Maroc ; la présence de la France dans ces deux pays, n'est et ne devrait être qu'une assistance pour aider ces États à recouvrer leur entière indépendance.

Par conséquent, pour le Maroc et la Tunisie, l'Étoile nord-africaine, que j'ai l'honneur de présider, ne peut tomber sous le coup des nouvelles lois et décrets-lois.

Quant à l'Algérie, qu'il me soit permis de dire qu'elle n'est pas française, Monsieur le Président, et ceci pour plusieurs raisons, car, juridiquement, le territoire national de la France se limite, au sud, par la frontière naturelle, la Méditerranée. Au-delà de la Méditerranée, c'est l'Algérie, qui appartient aux Algériens et qui est territoire algérien. L'Algérie est bien en Afrique du Nord, et la France en Europe.

L'Algérie a son passé historique, politique, elle a eu ses poètes, ses historiens, ses géographes, et ceci, les Algériens le savent bien, et tous, nous travaillons pour donner à notre pays sa véritable figure, et tirer ce peuple de la misère et de l'obscurantisme dans lequel il est plongé après un siècle de colonisation. La Justice de n'importe quel pays ne peut oublier ces considérations.

L'Algérie a été conquise militairement, mais notre cœur est toujours resté entièrement algérien, et, tous, nous aspirons à notre émancipation et notre indépendance totale.

Aussi, au nom des principes wilsoniens, qui ont donné tant d'espérance aux peuples opprimés, et qui reconnaissent la liberté aux peuples à disposer d'eux-mêmes nous sommes, nous, Nord-Africains, qui avons laissé sur les champs de bataille de 14 à 18, plus de 200 000 morts, en droit de déclarer franchement, l'aspiration suprême de 6 millions d'hommes ; aspiration qui se traduit pour nous, par notre libération nationale.

On ne peut indéfiniment maintenir un peuple sous le régime odieux que nous subissons. Dans notre propre pays, on est traité comme des étrangers. Le Code de l'Indigénat nous place au rang des esclaves. Nous ne connaissons de la civilisation, au nom de laquelle on s'est emparé de notre pays, que le percepteur, le gendarme et la prison. Il y a, maintenant, en Algérie, un million d'enfants qui ne trouvent pas de place à l'école. L'ignorance, le fanatisme entretenus par des agents de la colonisation font régner une longue nuit sur notre pays. La déportation des hommes qui protestent contre ce régime, et l'expropriation de nos bonnes terres, au profit des colons est chose courante en Algérie. Je peux dire, sans crainte de me tromper, Monsieur le Président, qu'en Afrique du Nord, il n'y a point d'humanité pour 18 millions d'Arabes.

Il y a des Français qui ne sont pas des nationalistes algériens, ni communistes,

qui ont écrit et flétri ce que nous subissons, et, pour ne citer que l'éminent journaliste du *Petit Parisien*, et qui se dit encore pour la colonisation, M. Louis Roubaud, qui a écrit un livre sur l'Afrique du Nord, où il condamne et reconnaît un problème angoissant.

Est-ce que, Monsieur le Président, un pays qui se trouve dans la situation que je viens de décrire devant vous, peut s'appeler territoire national français ? Un pays, par conséquent, où 800 000 colons possèdent 67 % de la fortune locale, et 6 millions n'ont que 33 %. Est-ce là la civilisation et la justice françaises ?

L'Étoile nord-africaine qui, précisément, lutte contre les abus de pouvoir, proteste contre la violence et la haine de race, se trouve aujourd'hui poursuivie pour être dissoute en vertu de lois franchement préparées, et qui ont été faites pour d'autres organisations. Les musulmans nord-africains protestent énergiquement contre ces poursuites ; car, aujourd'hui, non seulement toute l'Afrique du Nord a les yeux dirigés ici, mais c'est l'Islam qui regarde et qui attend avec impatience la fin des poursuites. Quatre cents millions de musulmans, dispersés dans le monde et qui tiennent un grand commerce avec la France, sont indignés de ces poursuites contre nous.

Monsieur le Président, je viens de parler franchement et sincèrement devant vous de ce problème que l'on veut ignorer, et je tiens à vous faire savoir que mes compatriotes et moi sommes décidés à lutter pour notre existence, pour notre liberté et pour notre libération nationale.

Et nous savons parfaitement qu'en agissant ainsi nous ne portons nullement atteinte à l'intégrité nationale du territoire français...

Dans : *El Ouma*, n° 38 (janvier-février 1936).

→ Suite de la p.11

en 1954, le Front de Libération Nationale (FLN), le parti qui s'engagera dans la lutte pour l'indépendance algérienne de 1954 à 1962.

✓ Le bref texte présenté ici est celui de la déclaration faite par Messali Hadj, le leader de l'ENA, en 1936 alors qu'il est exilé à Genève pour éviter son arrestation en France pour ses activités nationalistes. Ce texte a originellement été publié dans *El Ouma* (La Communauté), le journal de l'ENA publié par les nationalistes algériens à Paris dans les années 1930. Le texte présente un réquisitoire de la colonisation française en Algérie et justifie le combat nationaliste de son parti.

QUESTIONS

Question 1 : Quels sont les arguments présentés par Messali Hadj pour justifier son combat contre la colonisation française ?

Question 2 : Comment les objectifs de l'Étoile nord-africaine sont-ils présentés ? Et quels thèmes sont évoqués pour justifier l'existence de la nation algérienne ?

Question 3 : Alors que le discours politique français présente sa mission coloniale comme une œuvre d'assimilation dans la nation française et l'Algérie comme partie intégrale du territoire français, Messali Hadj et l'ENA réfutent ces arguments. De quelle manière ce discours est-il construit ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

✓ La période de l'entre-deux-guerres en France fut caractérisée par la montée du nationalisme algérien moderne et de l'anticolonialisme au sein de l'immigration algérienne. Fondée durant l'été 1926 à Paris avec l'aide et l'assistance du Parti communiste français, l'Étoile nord-africaine était un mouvement politique composé essen-

tiellement de travailleurs immigrés nord-africains (en particulier d'Algériens) et bénéficiait de soutiens dans certains mouvements étudiants tunisiens et marocains et auprès de quelques intellectuels de gauche. Ses revendications portaient, entre autres, sur l'acquisition de droits égaux, l'abolition du Code de l'indigénat (code basé sur la discrimination contre les sujets musulmans en Algérie) et l'indépendance de l'Afrique du Nord. Au début des années 1930, l'ENA avait étendu son influence dans les principales zones industrielles employant des travailleurs nord-africains en France. En Algérie, des cellules clandestines furent créées et formèrent la base de sections attirant des militants en nombre croissant.

✓ L'Étoile présenta ses statuts le 28 Mai 1933 lors d'une assemblée générale à Paris. Ceux-ci indiquaient que le « but fondamental » de l'organisation était la lutte pour l'indépendance totale de chacun des trois pays : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc et l'unité de l'Afrique du Nord. Son programme politique était divisé en deux parties. La première comprenait onze revendications : l'abolition du Code de l'indigénat et l'adoption de réformes immédiates pour assurer une égalité complète au niveau social, politique, économique, religieux et dans l'éducation. La seconde partie présentait les revendications plus ambitieuses de l'Étoile : indépendance de l'Algérie ; retrait des « troupes d'occupation » ; création d'une armée nationale et d'un gouvernement national révolutionnaire ; assemblée nationale élue au suffrage universel ; généralisation du suffrage national et éligibilité de tous les Algériens à toutes les assemblées ; l'arabe comme langue nationale ; nationalisation par l'État algérien de toutes les banques, mines chemins de fer, ports et services publics contrôlés par le « conquérant » ; confiscation des grands domaines exploités par les colons, leurs « alliés féodaux » et les sociétés financières ; réattribution des terres confisquées aux *fellahs*, mais respect de la petite

et moyenne propriété ; réattribution des terres et forêts contrôlées par l'État français ; enseignement en arabe gratuit et obligatoire à tous les niveaux ; reconnaissance des droits syndicaux par l'État algérien et élaboration d'une législation sociale ; assistance financière immédiate aux paysans algériens ; organisation de l'irrigation et amélioration des routes. L'Étoile se développa rapidement pour devenir le principal mouvement anticolonialiste et nationaliste algérien de l'époque.

✓ L'identité algérienne est ancrée dans le texte dans différentes références : la territorialité (justification de la séparation géographique entre l'Algérie/l'Afrique du Nord et le territoire métropolitain français), l'histoire et le passé (retrouver un passé glorieux et une dignité perdue durant la colonisation), la religion (l'Islam comme vecteur identitaire), l'ethnicité (notons ici la référence aux Algériens décrits comme « 18 millions d'Arabes », ce qui gomme la diversité de la population algérienne et plus particulièrement l'importante population berbère en Algérie) ; la condition coloniale justifiant l'émancipation (exploitation de la population et des terres algériennes par une minorité de colons) ; la lutte contre le racisme et la violence engendrés par le colonialisme ; les principes wilsoniens sur l'émancipation de peuples, principes développés au lendemain de la Première Guerre mondiale ; le don du sang (le sacrifice des jeunes soldats algériens pour la France durant la Première Guerre mondiale). Notons sur ce dernier point l'importance du concept du don du sang dans la construction du discours d'appartenance à la nation française, évoqué ici non pas pour trouver sa place dans la nation française mais pour réclamer le droit à l'émancipation ; remarquons aussi la présentation du programme politique de l'ENA, y compris l'indépendance nationale, comme s'inscrivant dans une perspective non pas de conflit mais d'entente avec la France et reflétant ses valeurs universalistes.

2 / Analyser le vécu du processus migratoire maghrébin en France, à partir du témoignage de Khémaïs, immigré tunisien.

✓ L'analyse se base d'abord sur un extrait de *Mémoires d'immigrés*, le documentaire de Yamina Benguigui sur l'expérience des immigrés nord-africains en France ; la deuxième partie traite de la bande dessinée *Les Mohamed*, basée sur

le livre de Benguigui. Même si le travail de Benguigui se concentre sur une période historique plus récente de l'immigration, il évoque des aspects du vécu des immigrés en France qui reflètent, dans une large mesure, l'expérience des immigrés maghré-

bins dans ce pays durant les périodes coloniale et postcoloniale. Les deux activités proposées à partir du documentaire et de la bande dessinée portent sur le témoignage de Khémaïs, un immigré français d'origine tunisienne.

Analyse d'un extrait du documentaire *Mémoires d'immigrés de Yamina Benguigui* (7'35 à 13'31)

TEXTE / SUPPORT : Yamina Benguigui, 1997, *Mémoires d'immigrés. Les pères, les mères, les enfants, trois documentaires de Yamina Benguigui*, MK2 doc (DVD). Voir également le livre basé sur ce documentaire : *Yamina Benguigui, Mémoires d'immigrés*, Paris, Albin Michel, 1997.

QUESTIONS

Question 1 : Qui parle dans cet extrait ?

Question 2 : Comment se caractérise l'expérience migratoire de la personne interviewée ?

Question 3 : Comment peut-on expliquer les émotions que ressent cette personne ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

✓ Khémaïs Dabous quitte la Tunisie natale très jeune pour émigrer et travailler en France. Il évoque à la fois l'espoir et la déchirure que représente l'expérience migratoire. Ces sentiments sont décrits au début de l'entretien au travers de la mention de la nourriture qui lui est donnée en Tun-

sie au moment du départ (notons l'importance symbolique d'offrir de la nourriture à la personne qui part afin de lui rappeler sa famille et son pays d'origine). À son arrivée à Marseille, il jette cette nourriture – symbole de sa vie antérieure – dans la mer afin de mieux appréhender sa nouvelle vie en France, convaincu qu'il ne reviendrait plus en Tunisie. Néanmoins, ce sentiment se dissipe rapidement lorsqu'il sera confronté à la vie d'immigré maghrébin en France. Cette vie sera marquée par une tension : d'une part l'isolement et la solitude, le racisme, la discrimination et la nostalgie pour le pays d'origine et d'autre part un sentiment d'espoir et une forte volonté de réussir sur un plan social, professionnel et personnel. Il éprouvera des difficultés à s'adapter à son nouvel environnement, à la solitude et au racisme. Au niveau professionnel, il suggère que de

par ses origines, il sera cantonné au travail à la chaîne à l'usine Renault de l'Île Seguin (Paris) et que ses employeurs ne montreront aucun intérêt à ses qualités humaines. Il lui faudra de nombreuses années de persévérance et de travail supplémentaire (cours du soir) pour prouver son potentiel et finalement pour, comme il l'indique, « tomber amoureux de Renault » qui lui permettra d'évoluer professionnellement. Parallèlement, par amour pour la littérature française, évoquée notamment au travers de la mention de Pierre Loti et de son amour pour une femme turque, il décrit la manière dont il a développé une relation affective avec la France. Néanmoins, confronté au regard de l'autre, il se voit, malgré lui, constamment ramené à ses origines, à sa différence et à sa condition d'immigré maghrébin.

Analyse d'une séquence de bande dessinée *Les Mohamed* de Jérôme Ruillier, Paris, Éditions Sarbacane, 2011.

QUESTIONS

Question 1 : Observez Khémaïs et les autres personnages dans les différentes vignettes de la page 25. Quelles sont les évolutions au niveau de leur représentation respective ?

Question 2 : Comment les éléments et caractéristiques textuels et visuels dépeignent-ils le vécu de Khémaïs ?

Suite p.15 →

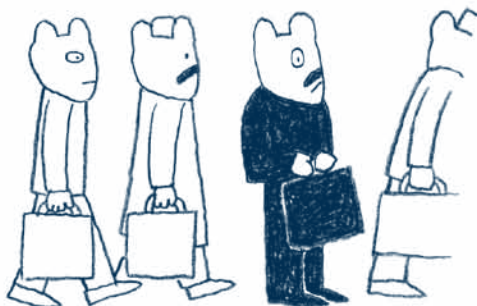
DOCUMENT

JÉRÔME RUILIER, *LES MOHAMED* (P. 25)



J'ai regardé les gens, en serrant bien fort la poignée de ma valise comme si c'était le seul fil qui me reliait à la vie.

J'étais inexistant, transparent, on me bousculait presque, sans me voir, sans me parler,



et la phrase de Victor Hugo a résonné dans ma tête :

« Il s'en va dans l'abîme, il s'en va dans la nuit ».



J'étais arrivé en France, je découvrais l'indifférence et j'ai pensé que cela allait être dur...



... très dur.

→ Suite de la p.13

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

✓ Dans la première vignette, Khémaïs a le regard retourné vers l'arrière tout en avançant, et il serre sa valise contenant ses maigres possessions. Son regard tourné vers l'arrière et sa valise constituent ses liens au pays natal alors qu'il marche symboliquement vers son avenir incertain. L'image évoque les sentiments d'attachement et de nostalgie immédiate pour la Tunisie, l'incertitude du processus migratoire, le doute, la peur et l'inquiétude de l'avenir. Khémaïs regarde les voyageurs qui l'entourent, à la recherche d'un sentiment de réconfort.

✓ La deuxième vignette de la première bande marque une phase transitoire dans sa prise de conscience. Regardant maintenant devant lui, serrant sa valise de ses deux mains cette fois-ci, Khémaïs réalise que sa traversée de la Méditerranée et son arrivée en France constituent une étape importante de son expérience : un franchissement inéluctable de deux mondes, deux vies. L'expression sur son visage change, marquant une prise de conscience, caractérisée par un sentiment d'isolement et par le vide de l'exil. Les passants qui l'entourent, dessinés en clair, regardent résolument devant eux mais ne le remarquent pas. Ceux-ci continuent de marcher, vaquant à leurs occupations, alors que Khémaïs s'est arrêté. Il lui semble que sa présence ne suscite que de l'indifférence.

✓ Les deux vignettes de la première bande montrent, à travers leur succession et les images qu'elles contiennent, que Khémaïs fait la file pour entrer en France. Si dans la première vignette, Khémaïs ne se trouve entouré que de deux passants, la vignette suivante montre déjà trois passants. Or, la troisième vignette occupe une bande entière pour montrer une grande foule, dans laquelle Khémaïs semble se noyer. Le changement au niveau des couleurs souligne cette évolution : alors que Khémaïs

était représenté en noir dans la première bande et était entouré d'un nombre limité de passants aux traits individualisés, représentés en clair, la grande vignette de la deuxième bande le dépeint au sein d'une masse anonyme et obscurcie, aux traits de visage indéterminés ; lui-même est le seul personnage représenté en clair, ce qui exprime à la fois son isolement, sa perte de consistance et sa transparence aux yeux de ceux qui l'entourent. Khémaïs se tourne vers le lecteur, comme implorant celui-ci de reconnaître son individualité.

✓ La deuxième bande évoque en somme un sentiment de peur, d'isolement et de vertige, celui de l'oubli, de la chute, de l'obscurité, et de la froideur non seulement du climat mais aussi de la société d'accueil. Le pays natal de Khémaïs n'est plus mentionné. Il se réfugie dans la culture française, à travers son évocation d'une phrase de Victor Hugo pour exprimer son désarroi, sa chute dans l'indifférence et l'exil. Ceci illustre aussi son identité complexe et hybride : à la fois tunisien ancré dans la culture de son pays natal et lettré amoureux de la culture française. Ceci bouscule, voire inverse d'une certaine manière, l'image d'Épinal de l'immigré maghrébin de la deuxième génération en France, trop souvent dépeint comme silencieux, distant et peu éduqué. Khémaïs se trouve ici hautement individualisé. Ses réflexions sont au cœur de la narrative alors que les passants, et par là même la société française, sont marqués par la distance, l'anonymat et l'indifférence.

✓ La dernière bande de la page consiste de nouveau en une seule vignette. Khémaïs se trouve seul au milieu d'une grande case blanche, accompagné uniquement de sa valise dont on aperçoit la poignée qu'il serre toujours à deux mains. Cette dernière image vient ainsi souligner la solitude du personnage de même que l'indifférence à laquelle celui-ci doit faire face. L'indifférence et la désindividualisation se trouvent aussi au centre du titre de la bande dessinée, « les Mohamed » (traduit

À LIRE

- Tahar Benjelloun, *La plus haute des solitudes*, Paris, Seuil, 1977.
- Albano Cordeiro, *Pourquoi l'immigration en France ?*, Paris, OMMC, 1981.
- Mahfoud Kaddache, *Histoire du nationalisme algérien*, tomes 1 et 2, Alger, SNED, 1981.
- Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France*, Paris, Armand Colin, 1996.
- Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie. L'immigration algérienne en France (1912-1992)*, Paris, Fayard, 1996.

en néerlandais sous le titre de : « Ze heten allemaal Mohammed » – « Ils s'appellent tous Mohamed »). De fait, comme l'explique Khémaïs quelques pages plus tôt : « J'ai démarré chez Renault comme O.S., comme tout le monde, comme tous les Mohamed » (p. 19) – « Mon nom, c'est Khémaïs. Khémaïs ou Mohamed, hein, c'est pareil ! » (p. 20). Ainsi que le souligne son témoignage, la désindividualisation des immigrés s'accompagne d'une discrimination sociale, les ouvriers maghrébins étant invariablement affectés à des postes inférieurs, avec des perspectives de promotion extrêmement limitées. ■

LE VIOL DES FEMMES ALLEMANDES EN 1944-1945

Un tabou transgressé dans les journaux intimes et les romans allemands ?

— **Hélène Camarade analyse dans quelle mesure la question des viols de femmes allemandes en 1944-1945 relève d'un tabou social et elle examine la représentation de cette problématique dans la littérature.**

Le journal intime *Une femme à Berlin* [*Eine Frau in Berlin*], écrit entre avril et juin 1945 par une journaliste berlinoise, fait état des viols perpétrés par les soldats russes à Berlin et des stratégies mises en place par les femmes pour les éviter. Lors de sa première édition allemande en 1959, ce texte publié anonymement fit un scandale, mais lors de sa réédition en 2003, il fut un succès de librairie¹. L'argument avancé pour expliquer ce changement fut que le tabou des viols de 1944-1945 était désormais brisé dans la société allemande. Le tabou peut se définir comme une convention, respectée par une collectivité, portant sur une interdiction pesant sur le comportement ou le langage, et, plus particulièrement dans le cas des viols, sur l'interdiction de les évoquer par le langage. Or, les historiens – par exemple Ute Frevert – sont non seulement sceptiques quant à l'existence de véritables lacunes mémorielles dans ce domaine, mais ils refusent même de qualifier ces souffrances de tabous estimant que le silence autour des viols s'explique autrement². Nous chercherons donc à évaluer l'existence de ce tabou en République démocratique allemande (RDA), en Répu-

blique fédérale d'Allemagne avant 1990 et dans l'Allemagne contemporaine afin d'en analyser une éventuelle transgression dans la littérature.

La transgression d'un tabou politique en RDA dans les années 1970

Les viols font partie intégrante de l'expérience collective vécue en 1944-1945 par la population civile. Par manque de recherches historiques, les chiffres sont peu précis et oscillent entre plusieurs centaines de milliers et deux millions de femmes violées. Cet événement est alors géré de manière pragmatique par les autorités allemandes puisque l'article 218 du code pénal criminalisant l'avortement est momentanément suspendu. Assez rapidement, les viols sont cependant relégués au second plan des préoccupations quotidiennes. Plusieurs éléments y contribuent, notamment le retour des soldats allemands qui ne manifestent, en général, aucune compréhension pour ces événements. La journaliste Evelyn Finger parle d'un « pacte de silence »³ qui se met en place au sein des couples allemands, les femmes évitant

d'interroger les hommes sur les exactions commises à la guerre et ceux-ci en retour de les questionner sur les viols. Le non-dit semble ainsi, dès le départ, avoir eu une dimension familiale.

Un autre facteur décisif est de nature politique. Il s'agit de la version des faits dictée par les Alliés, devenus puissances occupantes. Staline ayant interdit les exactions de ses troupes par décret, les Soviétiques ne peuvent reconnaître qu'il y a eu viols sans admettre qu'il y a eu désobéissance. Pour l'occupant soviétique, les viols n'ont donc officiellement pas eu lieu. Quant à ceux, moins nombreux, commis par les Français, les Britanniques et les Américains, ils sont également passés sous silence.

Avec l'enracinement de la division politique, on assiste à la mise en place de deux mémoires distinctes. En RDA, les Soviétiques et le SED (*Sozialistische Einheitspartei Deutschlands*, le parti unique communiste), cherchent à entretenir le mythe d'une armée rouge libératrice et bienveillante. Il est donc répréhensible de porter atteinte à la réputation irrépro-

(1) Anonyme, *Eine Frau in Berlin. Tagebuch-Aufzeichnungen vom 20. April bis 22. Juni 1945*, Frankfurt/Main, Eichborn, 2003 ; *Une femme à Berlin. Journal* (20 avril-22 juin 1945), traduit de l'allemand par Françoise Wuilmart, Paris, Gallimard, 2006.

(2) Ute Frevert, « Geschichtsvergessenheit und Geschichtsversessenheit revisited. Der jüngste Erinnerungsboom in der Kritik », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 40-41, 2003, p. 10.

(3) Evelyn Finger, « Flieh, wenn du kannst! », *Die Zeit*, n° 44, 23 octobre 2008.

chable du « grand frère russe », ce qui fait de l'épisode des viols un non-dit collectif imposé. Günter de Bruyn parle rétrospectivement d'une « loi du silence » qui devient la norme. Il s'agit donc d'un tabou institutionnalisé pour des raisons politiques. Deux ouvrages paraissant dans les années 1970 transgressent cependant cet interdit.

Dans *Trame d'enfance* [*Kindheitsmuster*], paru en 1976⁴, Christa Wolf montre comment la jeune Nelly s'émancipe de ses préjugés à l'égard des Soviétiques en travaillant, en 1945, à leur contact. Mais afin de décrire ce processus, l'auteur passe par la description de ces préjugés. Elle mentionne donc les rumeurs qui circulent, avant même l'arrivée de troupes, au sujet des viols et la peur qu'elles suscitent : « La terreur qui émanait de ce mot sinistre et mystérieux "viol" suffisait-elle à alimenter [la] capacité de peur [de Nelly] ? Les Russes violent toutes les femmes allemandes : vérité jamais remise en question »⁵. Une scène raconte, sans en expliquer les causes, l'examen gynécologique que les femmes allemandes subissent pour dépister les maladies vénériennes et les insultes que profère à leur encontre la docteure soviétique qui les traite de « cochonnes » (*Schweine*). Wolf aborde ainsi le sujet à contre-pied : elle mentionne les viols comme n'ayant pas eu lieu ou comme correspondant à des rumeurs, ce qui revient tout de même à transgresser l'interdit de langage. Cette stratégie lui permet de rester en conformité avec le discours officiel du SED tout en offrant aux lecteurs la possibilité de lire, en creux, ces événements. Cette écriture à double-sens est typique des écrivains de RDA.

L'écrivain Werner Heiduczek met en place une stratégie d'évitement moins prudente dans *Mort à la mer* [*Tod am Meer*] (1977), roman politiquement incorrect à plusieurs égards qui conduit l'ambassadeur soviétique à Berlin-Est, Piotr A. Abrassimov, à exiger des modifications en vue de rééditions ultérieures. Concernant le viol, l'auteur

Les Soviétiques ne peuvent reconnaître qu'il y a eu viols sans admettre qu'il y a eu désobéissance. Pour l'occupant soviétique, les viols n'ont donc officiellement pas eu lieu. Quant à ceux, moins nombreux, commis par les Français, les Britanniques et les Américains, ils sont également passés sous silence.

transgresse en effet ouvertement le non-dit : « La nuit suivante, Ellen fut violée pour la seconde fois. Des soldats soviétiques nous avaient faits prisonniers au bord de l'Elbe. [...] La nuit suivante, ils vinrent chercher Ellen et deux autres femmes. Elles devaient se rendre à un interrogatoire, dit-on »⁶.

Cet événement est cependant mis en perspective puisqu'il est encadré par deux autres viols perpétrés par le narrateur Jablonski : il s'agit en amont du premier viol, sobrement évoqué, subi par la jeune Ellen, puis du récit plus détaillé que fait Jablonski d'un viol collectif auquel il a participé sur une contrôleuse du tramway. Ce dernier récit permet à l'auteur de décrire l'acte en détail sans le mettre directement au compte des soldats soviétiques. Heiduczek va donc plus loin que Christa Wolf dans la transgression du tabou politique dans la mesure où le viol a lieu, qu'il touche un personnage identifié du roman et que le narrateur décrit également ses conséquences – Ellen et les autres femmes « vont à travers le monde [...] comme des marionnettes mal actionnées » et la contrôleuse du tramway « n'est bientôt plus que de la chair sans âme ».

Ces deux ouvrages paraissent après la reconnaissance de la RDA sur la scène internationale, dans ce que l'on peut appeler sa deuxième phase d'existence, en apparence plus permissive. On peut néanmoins déjà déceler une allusion aux viols en 1968 dans le film *J'avais dix-neuf ans* [*Ich war neun-*

zehn] de Konrad Wolf. Si les viols perpétrés par les Soviétiques sont donc bel et bien un tabou en RDA, celui-ci tend à être contourné plus ou moins explicitement à partir de la deuxième moitié des années 1970.

Modalités du témoignage en République fédérale : indicible ou inaudible ?

En République fédérale d'Allemagne, le non-dit touchant les viols obéit à une autre chronologie mémorielle et son contournement s'effectue selon des modalités narratives différentes. Pour l'historien Norman M. Naimark, qui est l'un des rares à s'être penché sur la question, le terme de tabou est de toute façon impropre car le problème vient plutôt d'un manque d'intérêt de la société⁷. Un rapide examen permet en effet de constater que les viols ont été régulièrement mentionnés dans l'espace public.

Entre 1945 et 1959, les viols ne semblent pas évoqués et l'on peut sans doute parler d'une période de latence qui correspond à la phase d'amnésie et d'occultation dont parle Henry Rousso lorsqu'il propose une périodisation de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Les viols commencent à être mentionnés en 1959 aussi bien dans la littérature, par exemple dans *Le Tambour* de Günter Grass (1959) – ou plus tard dans *Le Nazi et le coiffeur* d'Edgar Hilsenrath (1968) – que dans les témoignages, avec *Une femme à Berlin*. À partir des années 1960, des journaux intimes faisant état des viols sont

Suite p.18 →

(4) Christa Wolf, *Kindheitsmuster*, Darmstadt, Luchterhand Verlag, 1979 (1977) ; *Trame d'enfance*, traduit de l'allemand par Ghislain Riccardi, Paris, Stock, 1987.

(5) *Ibid.*, p. 489.

(6) Werner Heiduczek, *Tod am Meer*, Berlin, Aufbau tb, 1999 (1977), p. 78. Notre traduction.

(7) Norman M. Naimark, « Jeder Soldat ein Richter des Volkes », *Die Zeit*, n° 44, 23 octobre 2008.

→ Suite de la p.18

régulièrement édités, par exemple *Ostpreussisches Tagebuch* du médecin Hans von Lehnndorff à Königsberg (1961), *Tagebuch aus Pommern* écrit par l'aristocrate Käthe von Normann en Poméranie (1962), puis ceux de deux journalistes berlinoises, *Schauplatz Berlin* de Ruth-Andreas Friedrich (1984) et *Berliner Aufzeichnungen* d'Ursula von Kardorff (1994). Dans son discours du 8 mai 1985, le président fédéral Richard von Weizsäcker rend hommage à toutes les victimes du national-socialisme et il évoque les « souffrances dues [...] aux viols ». Des entretiens de femmes violées sont également menés et archivés, par exemple par Alexander von Plato en 1985 ou par Ingeborg Jacobs en 1992. Pour ce qui est du cinéma de fiction, le viol y fait son apparition dès la fin des années 1970 dans *Le Tambour* (Volker Schlöndorff, 1979) et *Allemagne, mère blafarde* (Helma Sanders-Brahms, 1980). Le premier film documentaire entièrement consacré à ce thème est tourné par la féministe Helke Sander en 1992, *BeFreier und Befreite. Krieg, Vergewaltigungen und Kinder [Les libérateurs et les libérés. La guerre, les viols et les enfants]*. L'argument selon lequel le tabou des viols aurait seulement été brisé au cours de la dernière décennie est donc inexact, même s'il est indéniable que la disparition du bloc de l'Est a contribué à libéraliser la parole en levant le tabou politique touchant la population est-allemande.

Sans être un non-dit, le thème des viols obéit cependant à certaines conventions langagières, à des modalités du dicible qui sont perceptibles dans les témoignages oraux et les journaux intimes et dont on retrouve certaines caractéristiques dans les fictions romanesques. On ne peut donc pas parler d'une véritable interdiction de langage, mais plutôt du respect par la collectivité de certaines modalités du langage. Et l'on constate une grande continuité dans l'observation de ces règles narratives,

tant dans les journaux intimes que dans les romans, à l'exception justement du journal *Une femme à Berlin*, ce qui tend à expliquer son caractère longtemps sulfureux.

Ces modalités narratives consistent principalement à préserver l'anonymat des victimes, avoir recours au récit par un tiers, ne pas s'appesantir sur le sujet, privilégier la description de l'après-viol et utiliser des périphrases allusives ayant un effet d'euphémisation. Dans l'économie générale des journaux et romans, le viol n'est ainsi abordé qu'en marge de l'action principale comme un événement secondaire et marginal, ce qui a pour conséquence que les lecteurs peuvent facilement l'oublier une fois la lecture terminée. Combien de lecteurs se souviennent-ils par exemple du viol de la voisine des Matzerath, la veuve Greff, dans *Le Tambour* ? Le mot « violer » (*vergewaltigen*) n'est du reste presque jamais employé. Les auteurs privilégient le recours à des périphrases et au fonctionnement métonymique en utilisant par exemple des tournures comme « se jeter sur les femmes », « en avoir après les femmes », « prendre une femme », « aller chercher une femme », « importuner les femmes », « contraindre les femmes ». Un autre procédé consiste à parler d'événements « terribles », « horribles » ou « effroyables » (*schrecklich, furchtbar, entsetzlich*), autant de tournures allusives qui ne désignent pas clairement l'acte, mais laissent le choix au récipiendaire du témoignage de terminer ou non le processus de compréhension. Ces contournements linguistiques qui ont un effet d'euphémisation mettent en relief le vocabulaire explicite (« violer ») utilisé par Christa Wolf et Werner Heideczek lorsqu'ils transgressent un tabou de nature politique.

Sauf dans *Une femme à Berlin*, le viol n'est jamais raconté à la première personne, il s'agit, dans la majorité des textes, d'un récit rapporté. Or ce recours au récit par un tiers pousse à considérer le témoignage indirect comme une règle tacite. Mais cette

hypothèse est contredite par les témoignages oraux, effectués à visage découvert, qui se font de plus en plus nombreux depuis la moitié des années 1980. Dès lors, on peut se demander si le témoignage indirect ne serait pas aussi une exigence de la réception ? Cette hypothèse semble accréditée par un quatrième point commun, la préservation de l'anonymat. Käthe von Norman parle du viol de « Madame B. », Ruth-Andreas Friedrich cite des noms fictifs et Ursula von Kardorff n'en cite aucun. Cette convention perdure si l'on en juge par la polémique que déclencha le journaliste Jens Bisky lorsqu'il dévoila en 2003, après le décès de celle-ci, l'identité de l'auteur présumée d'*Une femme à Berlin* (publié initialement comme un texte anonyme, ainsi que nous l'avons mentionné dans l'introduction)⁸. Certes, les victimes ont elles-mêmes souvent souhaité garder l'anonymat au cours des premières décennies, mais ne s'agit-il pas ici aussi encore d'une exigence des récipiendaires ? L'anonymat généralisé n'offre-t-il pas indirectement à la société allemande la possibilité de ne pas associer cet épisode aux visages et aux noms des grands-mères de tout un chacun, et de contribuer ainsi à préserver un tabou familial ?

Les modalités du récit dans les romans contemporains : enjeux de la mémoire familiale ?

La littérature contemporaine continue à aborder discrètement la question, toujours en marge d'autres actions, comme c'est le cas dans *Le Disparu* de Hans-Ulrich

(8) Jens Binsky, « Wenn Jungen Weltgeschichte spielen, haben Mädchen stumme Rollen », *Süddeutsche Zeitung*, 24 septembre 2003.

(9) Hans-Ulrich Treichel, *Der Verlorene*, Frankfurt/Main, Suhrkamp, 1998 ; traduit de l'allemand par Jean-Louis Rambures, *Le Disparu*, Paris, Hachette, 1999.

(10) Julia Franck, *Die Mittagsfrau*, Frankfurt/Main, Fischer, 2007 ; traduit de l'allemand par Élisabeth Landes, *La femme de midi*, Paris, Flammarion 2009.

À VOIR / À LIRE

_ Hélène Camarade, « La représentation du viol des femmes. Le retour du discours victimaire et la représentation féminine dans le film *Anonyma* de Max Fäberböck (2008) », Hélène Camarade, Claire Kaiser, Elizabeth Guilhamon (dir.), *Le national-socialisme dans la production filmique allemande contemporaine*, Presses universitaires du Septentrion, 2013.

_ Atina Grossmann, « Une question de silence ? Les viols de femmes allemandes par des soldats d'occupation », Corinne Bouillot, Paul Pasteur (dir.), *Femmes, féminismes et socialismes dans l'espace germanophone après 1945*, Paris, Belin, 2005, p. 147-169.

_ Norman M. Naimark, *The Russians in Germany: The History of the Soviet Zone of Occupation 1945-49*, Cambridge Mass, Harvard University Press, 1995.

_ Xavier Villetard, *Les filles des ruines*, film documentaire, 2009.

Treichel (1998)⁹ ou *La Femme de midi* de Julia Franck (2007)¹⁰. L'appartenance générationnelle de ces auteurs mérite d'être soulignée : alors que Grass, Wolf et Heideczek sont issus de la génération des témoins directs, Treichel, né en 1952, appartient à celle des enfants de témoins et Franck, née en 1970, à celle des petits-enfants. Or, leurs ouvrages semblent poser plus précisément la question du tabou familial et de ses conséquences au sein des familles allemandes. De fait, une caractéristique récurrente est le récit à travers le regard des enfants. Les auteurs s'appuient ici sur des faits réels puisque les enfants ont souvent été témoins des viols. On en trouve un écho dans le procédé cinématographique consistant à laisser la caméra en plan fixe sur le visage de la fillette pendant le viol de la mère dans *Allemagne, mère blafarde*.

Le choix de la perspective enfantine rappelle le recours au discours rapporté dans les témoignages. On en trouve une sorte de mise en abyme dans *Le Disparu* où le viol de la mère est évoqué à travers les récits lacunaires qu'en font la mère et le père à leur petit garçon, et à la compréhension approximative que celui-ci en construit.

Par le biais de la narration enfantine, Julia Franck met en scène dans *La Femme de midi* le témoignage de la victime, mais son récit est marqué par le vocabulaire euphémique et allusif rencontré dans les journaux intimes. L'enfant ne comprend pas ce qui est arrivé à sa mère, même s'il saisit que c'est un événement grave. On peut dès lors faire l'hypothèse que le procédé du regard enfantin présent dans les romans contemporains permet avant tout aux auteurs de mettre en scène le fonctionnement du non-dit familial. Loin de transgresser un éventuel tabou déjà brisé par la génération des témoins, les enfants et petits-enfants semblent donc surtout vouloir dénoncer le poids du silence qui pèse sur le viol des mères et des grands-mères dans les familles allemandes.

Conclusion

On ne peut pas parler en République fédérale d'un tabou au sens strict du terme concernant les viols de 1944-1945. Plus de soixante ans après les faits, la question portant sur la fonction des modalités narratives dans la société contemporaine semble renvoyer à celle des limites de la réception plutôt qu'à celles des limites du récit. Les viols demeurent un thème gênant. Or, la question de la réception pose également celle du genre ou du sexe social des récipiendaires. Les recherches manquent à ce sujet, mais des témoignages semblent indiquer qu'il existe une mémoire féminine des viols, transmise par un récit familial qui exclurait les hommes. Si l'on considère que le viol massif des femmes a pu être interprété comme un échec de la société masculine censée les protéger, il n'est pas non plus impensable que les modalités restrictives de langage aient été imposées de manière tacite, et peut-être inconsciente, par des hommes cherchant à échapper à une culpabilité qui serait d'ordre familial. Une fois la phase d'amnésie passée, les modalités narratives restrictives ont vrai-

semblablement constitué un compromis durable (et peut-être familial) entre les tenants de la mémoire et ceux du déni. Il n'est d'ailleurs pas anodin que la perspective enfantine mise en scène dans la littérature contemporaine soit celle de petits garçons empreints de culpabilité, le petit Peter parce qu'il n'a pas changé le verrou de l'appartement pour protéger sa mère dans *La Femme de midi*, et le petit frère de *Disparu* parce qu'il se sent responsable de la souffrance de sa mère qui pleure l'enfant perdu.

En dépit des apparences et du discours en vogue sur la transgression du tabou, le désintérêt de la société au sujet des viols subsiste. Le film *Anonyma*, adaptation cinématographique d'*Une femme à Berlin*, distribué en Allemagne en 2008, a fait un flop (166 000 entrées) et les recherches historiques ne progressent pas. On peut également se demander si l'une des fonctions sociales de ce soi-disant tabou n'est pas aussi de faire écran à d'autres thèmes occultés par la société. Qu'en est-il par exemple des violeurs non soviétiques de l'époque, des Tchèques évoqués par Reinhard Jirgl dans *Les inachevés* (2003) ou des soldats britanniques, français et américains ? Et qu'en est-il de la place des enfants nés de viols dans l'Allemagne depuis 1945 ? ■

Hélène Camarade,
professeur d'études germaniques
à l'Université Bordeaux 3

Une version étendue de cet article a été publiée dans la revue *Témoigner, entre histoire et mémoire* (n° 113, pp. 99-111), au sein d'un dossier thématique intitulé « Les tabous de l'histoire allemande » (coordination: Martine Carré, Ingeborg Rabenstein-Michel et Ralf Zschachlitz). Pour le sommaire et les résumés de ce numéro, voir http://www.auschwitz.be/index.php?option=com_content&view=article&id=756:sommaire-et-resumes-du-nd-113&catid=36

Suite p.20 →



Approches narratologiques d'extraits de romans



Hans-Ulrich Treichel, *Le disparu*

(Paris, Hachette, 1999)

✓ Le viol est abordé à deux reprises à travers les récits lacunaires qu'en font la mère et le père à leur petit garçon, et à travers la compréhension approximative que celui-ci en construit :

La chose horrible ne s'était certes pas passée, puisque ni [ma mère] ni mon père n'avaient été tués par les Russes. [...] Mais d'un autre côté, selon ma mère, la chose horrible s'était tout de même passée. « La chose horrible est tout de même arrivée. » Là-dessus, elle se remit à pleurer [...]. Sans doute une chose horrible lui avait été infligée par les Russes, mais les Russes n'en avaient nullement voulu à sa vie ni à celle de la famille. (p. 16)

[...] Les jeunes femmes, dit mon père, étaient les premières proies sur lesquelles se jetaient les Russes. Ils avaient, il faut le dire, assez vite percé la ruse du fichu et finalement, ils se jetaient justement sur les femmes

qui cachaient ainsi leur visage. Cela pouvait être, il est vrai, de vieilles femmes. Aucune femme, jeune ou vieille, dit mon père, n'était à l'abri des Russes. Et ma mère n'était pas non plus à l'abri, tirai-je comme conclusion. Très probablement, les Russes s'étaient aussi jetés sur ma mère, mais je ne voyais pas très bien en quoi cela consistait exactement, lorsque les Russes se jetaient sur quelqu'un. (p. 54)

QUESTION

✓ Combien y a-t-il de narrateurs ? Quelles périphrases les parents utilisent-ils pour décrire le viol et quel effet cela a-t-il sur l'enfant ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

✓ On rencontre ici une mise en abyme du récit par un tiers : l'enfant reconstruit les récits lacunaires que sa mère, victime, puis son père, témoin, lui ont faits. Les parents ont recours aux périphrases allusives « la chose horrible », « se jeter sur les femmes » qui sont caractéristiques des témoignages oraux et écrits. Ils ont

un effet d'euphémisation et contribuent à rendre la compréhension difficile, voire impossible, ou même à faciliter l'occultation. L'enfant évoque des hypothèses et souligne les limites de sa compréhension. L'auteur brosse ainsi la mise en place des modalités langagières caractéristiques du tabou familial.

Julia Franck, *La Femme de midi*

(Paris, Flammarion, 2009)

✓ Dans ce roman, deux scènes de viol sont racontées dans le prologue en une sorte de récit intercalé. Le petit Peter rentre chez lui et assiste au viol de sa mère, ce qui lui rappelle un viol précédemment subi par elle :

De l'escalier Peter entendait tinter les casseroles. La semaine dernière sa mère avait été de service de nuit. Ça faisait des jours qu'elle nettoyait l'appartement – comme s'il avait jamais été sale –, cirait les planchers, essuyait les chaises et les armoires, astiquait les vitres. La porte d'entrée était juste poussée, Peter l'ouvrit. Il vit trois hommes autour de la table de la cuisine, et sa mère dessus, moitié assise, moitié couchée. Le derrière nu d'un des hommes sagittait d'avant en arrière à la hauteur des yeux de Peter, la chair flagéolait tellement que Peter faillit se mettre à rire. Mais les soldats tenaient sa mère. Sa jupe était déchirée, ses yeux écarquillés, Peter ne savait pas si elle le voyait ou si elle regardait à travers lui. Sa bouche était grande ouverte – mais elle restait muette. [...]

Assis dans l'escalier, Peter attendait [...]. Une fois déjà sa mère avait eu la visite des soldats il y avait juste quelques jours

de cela, [...]. Elle ne l'avait pas regardé, pas comme aujourd'hui, jamais avant il n'avait vu une telle expression dans les yeux de sa mère, glaciale. (p. 18-20)

QUESTION

✓ Qui décrit ici le viol ? Quels sont les éléments vus par le narrateur ? Comment décrit-il les conséquences du viol sur la femme ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

✓ Le petit Peter ne comprend pas vraiment ce qui se passe et constate seulement les conséquences que le viol a sur sa mère (« yeux écarquillés », « elle regardait à travers lui », « sa bouche était grande ouverte – mais elle restait muette », « jamais avant il n'avait vu une telle expression dans les yeux de sa mère, glaciale »). On retrouve ici le procédé consistant à suggérer la gravité du viol et le traumatisme qu'il constitue pour le psychisme à travers la description du corps de la femme. On retrouve ce procédé chez Werner Heiduczek (les femmes « vont à travers le monde [...] comme des marionnettes mal actionnées » et la contrôleuse du tramway « n'est bientôt plus que de la chair sans âme ») et chez Günter Grass (cf. ci-dessous).

Günter Grass, *Le Tambour*

(Paris, Seuil, 2007)

✓ *Le Tambour* raconte les mémoires d'Oscar, un personnage qui garde l'apparence d'un enfant de trois ans à travers le roman. Il loge pendant un certain temps chez un homme qui s'appelle Matzerath. La voisine de ce dernier, la veuve Greff, est violée lorsque les Russes prennent Danzig à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce viol, perpétré dans la cave, est raconté en marge de nombreuses actions, au pre-

mier rang desquelles on compte la mort de Matzerath (qui est abattu par un Russe alors qu'il s'étouffe en essayant d'avaler l'insigne du NSDAP, qu'il voulait cacher aux Russes), et l'échange entre les Russes, Maria et les enfants. Les questions de lectures se réfèrent à trois pages du livre, dont nous citons quelques extraits :

Comme trois des uniformes carrés entreprirent aussitôt de caramboler la veuve Greff, un certain mouvement s'installa dans la compagnie. La Greff qui, après un long veuvage et le jeûne préalable, s'était à peine attendue à une course aussi pressante poussa d'abord des cris de surprise, mais s'adapta rapidement à cette position horizontale qu'elle avait presque oubliée. [...]

Quelqu'un me souleva du béton avec mon tambour et m'empêcha désormais d'observer les fourmis, de mesurer l'écoulement du temps selon le rythme de leur activité. [...]

Une atmosphère paisible et familière s'établissait dans notre cave. La Greff, de plus en plus silencieuse, passa successivement sous trois types [...].

L'irruption du Destin inspire d'étranges actions. Tandis que mon père présumé [Matzerath] avalait le Parti et mourait, j'écrasais par mégarde entre mes doigts un pou [...]. Matzerath s'était effondré en travers de la route des fourmis. Les Ivans quittèrent la cave par l'escalier de la boutique et prirent au passage quelques paquets de miel artificiel. [...]. La veuve Greff, ouverte et de travers, pendait entre des caisses de margarine. [...] Moi, j'avais dans la tête une phrase lue chez Goethe. Les fourmis se trouvèrent devant une situation nouvelle ; mais elles ne craignaient pas de faire un crochet et tracèrent leur route stratégique en contournant Matzerath recroquevillé [...]. (pp. 416-418)

QUESTIONS

Question 1 : Quelles sont les actions concomitantes que le narrateur décrit

dans ce passage et quel effet cela a-t-il sur le lecteur ?

Question 2 : Le viol de la veuve Greff est décrit en trois tableaux. Relevez les termes employés par le narrateur dans chacun de ces tableaux et expliquez en quoi son regard sur le viol évolue ?

Question 3 : Comment est décrit le corps de la femme après le viol ? Comparez cette description à celle faite dans *La Femme de midi*.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

✓ Le narrateur Oscar (alors âgé de 21 ans) décrit de nombreuses actions concomitantes, dont la mort de Matzerath, et son attention est attirée tout au long de la scène par la colonne de fourmis qui traverse la cave. Le viol est évoqué en trois tableaux qui montrent comment le regard d'Oscar évolue au fil du récit. Tout d'abord goguenard et machiste (« caramboler la veuve », « course pressante », « atmosphère paisible et familiale »), il suggère que la femme apprécie le viol. Dans le troisième tableau, il décrit le corps désarticulé de la femme après le viol (« elle pendait, ouverte et de travers »), ce qui rend les premières appréciations caduques et suggère, par contraste, toute la gravité de l'événement. On retrouve le procédé consistant à suggérer le traumatisme psychique et la dissociation mentale à travers la description du corps.

PROLONGEMENT

✓ Il est possible de visionner la scène dans le film *Le Tambour* de Volker Schlöndorff. Le viol n'est tourné qu'en arrière-plan, presque invisible. Seuls les cris de la femme sont audibles. Ce procédé peut être mis en relation avec le caractère marginal et secondaire des viols dans l'économie des romans. ■



Colloque

LA SHOAH : THÉÂTRE ET CINÉMA AUX LIMITES DE LA REPRÉSENTATION ?

— Les Actes du colloque sur la Shoah au cinéma, qui s'est déroulé à Paris du 8 au 10 décembre 2010, sont à paraître en février 2013. Présentation en avant-première de ce recueil unique.

Malgré le discrédit dont ils sont l'objet, au moins en France, depuis le célèbre article de Jacques Rivette sur le travelling de *Kapo* (« De l'abjection » 1960) ; en dépit des avertissements réitérés d'une grande partie de la critique et des intellectuels depuis *Shoah* (Claude Lanzmann, 1985), les films de fiction qui évoquent le sort des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, ou qui mettent en scène les épisodes de l'extermination, se sont multipliés. Le département cinéma de Yad Vashem à Jérusalem recensait plus de onze cents films, tous genres confondus, réalisés entre 1985 et 1995. C'est en vain, apparemment, que Claude Lanzmann lui-même aura réaffirmé, au moment de la sortie du film de Steven Spielberg, *Schindler's List*, que sur ce sujet, la fiction est une transgression et qu'il y a là un interdit de la représentation.

Si une partie de cette production relève du documentaire, les fictions proprement dites destinées soit à la télévision, soit aux salles demeurent importantes en nombre et sont souvent remarquables. Sans présumer de la constitution éventuelle d'un nouveau « genre cinématographique », la Shoah à n'en pas douter est un véritable sujet de représentation. La plupart du

temps, les vagues filmiques arrivent des États-Unis, mais elles proviennent aussi du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Israël, des pays de l'Est, de la France et ainsi de suite.

Quand il s'agit de représenter directement la persécution et l'assassinat des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, leur sujet se définit clairement, mais il déborde souvent ce cadre strictement factuel dans des productions qui traitent plus spécifiquement des camps de concentration nazis (et non plus de l'extermination des Juifs) ou de certains moments du nazisme difficilement séparables du projet génocidaire. Il est plus difficile à percevoir encore quand ces

La fictionnalisation de la Shoah est une question doublement critique, désormais présente, sinon incontournable dans et pour notre culture.

films semblent n'aborder la question que de façon allusive ou périphérique. Enfin, autre facteur de brouillage, on constate depuis les années 1990, la recrudescence de documentaires qui admettent des scènes de fiction soulignant par là même combien les frontières esthétiques et génériques sont poreuses. Sur le plan de la représentation, la part du théâtre est de moins en moins congrue. S'il y avait déjà un certain nombre de scénarios qui puisaient leur source dans des œuvres dramatiques, on s'aperçoit que, parallèlement au cinéma, le sujet est abordé sur la scène. Si sa présence est discrète, elle est néanmoins insistante.

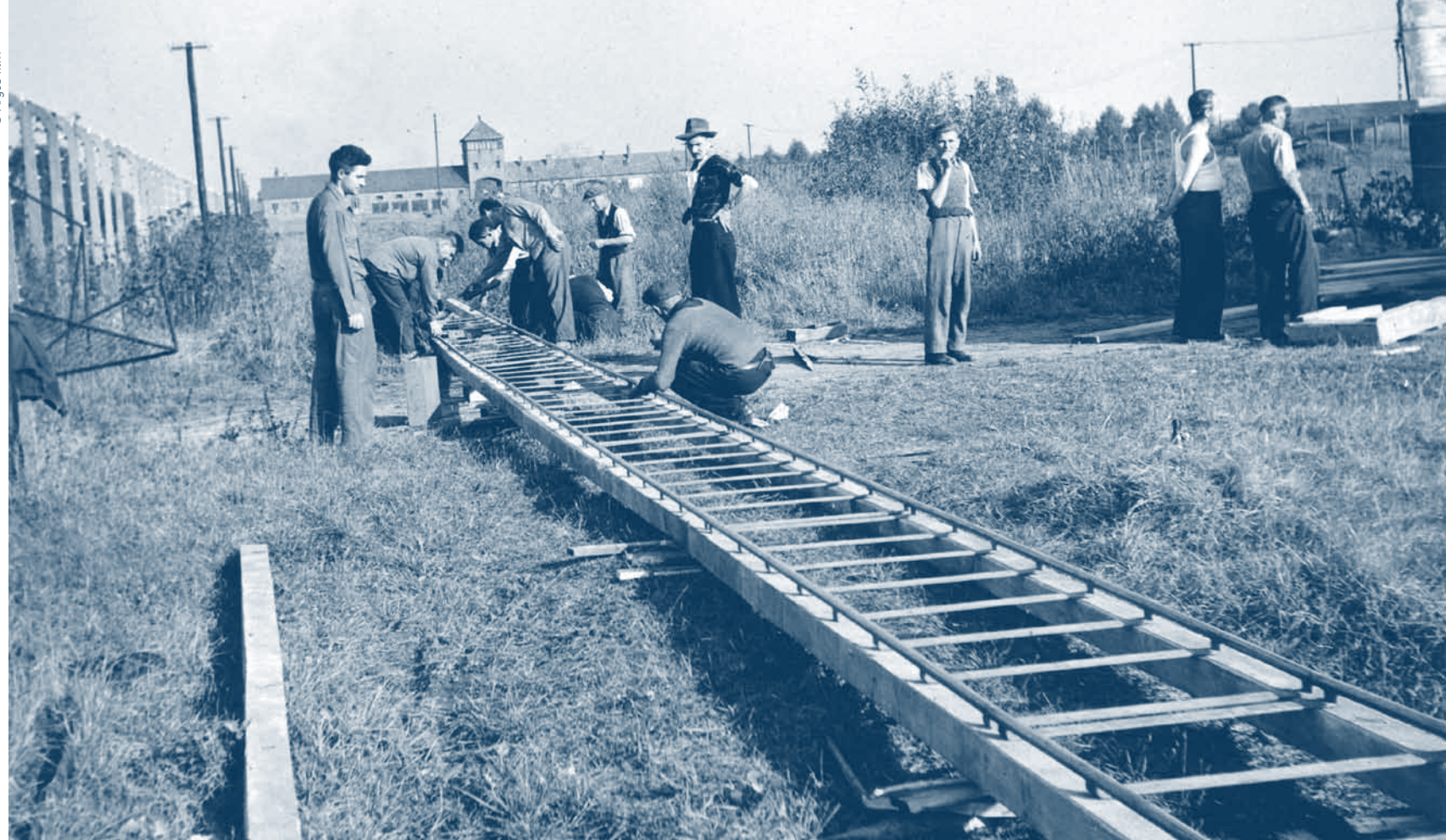
La fictionnalisation de la Shoah est une question doublement critique, désormais présente, sinon incontournable dans et pour notre culture. Doublement critique, d'une part, au regard d'une violence dont la radicalité et le projet mêmes ont dépassé l'imagination, y compris l'imagination de la violence extrême et, d'autre part, par l'his-

toire polémique qui en accompagne et, parfois, conditionne la réception.

Mais à quoi les fictions sur la Shoah viennent-elles répondre ? On ne peut pas se limiter à des réponses de type économique et invoquer simplement l'audimat. Arguer de la demande de connaissance d'un public ignorant paraît nettement insuffisant ; comme serait insuffisante la recherche d'une émotion par sympathie, voire d'une catharsis. Si aucun de ces arguments ne résiste à l'analyse, c'est peut-être que chacun méconnaît à la fois la nature de l'événement et celle du cinéma ou du théâtre, car la Shoah est cet événement singulier qu'on ne peut pas objectiver, qu'on ne parvient pas à avoir sous les yeux. Qu'advient-il quand théâtre et cinéma prennent pour thème un réel réputé impossible à montrer ? ■

Philippe Mesnard,
Directeur de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

© Argos film



← Tournage de *Nuit et brouillard*, 1955, Birkenau.

À LIRE

— La collection « Entre histoire et mémoire » regroupe des textes liés aux témoignages, à la mémoire et à l'histoire. Elle part d'un constat très simple : les thèmes et les questions de mémoire et d'histoire ne se laissent entièrement circonscrire dans aucune discipline et inclinent à ne jamais être ni seulement histoire, ni seulement mémoire. En ce sens, le lecteur y trouve des travaux, individuels ou collectifs, propres aux études littéraires ou aux arts aussi bien qu'aux sciences humaines et sociales. Au-delà des disciplines, donc. Cette originalité se double d'une autre. « Entre histoire et mémoire » n'est pas seulement trans- et interdisciplinaire, mais

transgénérique. En effet, s'il existe déjà des conventions d'écriture mémorielle et tout un savoir sur l'écriture de l'histoire, la quantité de créations sur ces sujets prend forme dans une multitude de genres ou se donne pour vocation de les déborder. Ainsi, la collection accueille, certes, des essais venant de différentes disciplines, mais aussi des témoignages, des récits, des pièces de théâtre éventuellement, des analyses de films ou des scénarios, voire des biographies, des catalogues d'exposition ou des ouvrages à vocation pédagogique. Dans ces différents domaines, la collection confirme sa pluralité en pratiquant une politique soutenue de traduction.

DÉJÀ PARUS



Andreas Huyssen,
La hantise de l'oubli, Paris, Éditions Kimé



Roman R. Kent,
My Dog Lala, Paris, Éditions Kimé



Parution

**UNE ENFANCE
JUIVE EN
MÉDITERRANÉE
MUSULMANE**

Sur un ton ironique, tendre, lucide, nostalgique, tragique, trente-quatre auteurs racontent leur enfance juive dans le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Liban et la Turquie des années 1930-1960. Ils révèlent la fin d'un monde cosmopolite et séculaire, avant l'exil auquel l'Histoire contemporaine les a presque tous contraints.

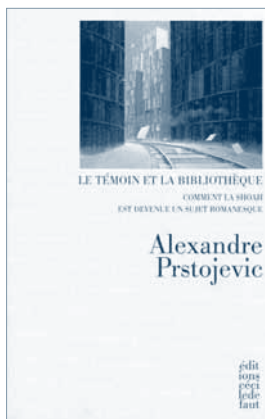
Textes inédits, recueillis par Leïla Sebbar, et photos d'enfance. Jean-Luc Allouche, André Azoulay, Joëlle Bahloul, Lizi Behmoaras, Marcel Benabou, Albert Bensoussan, Ami Bouganim, Chochana Boukhobza, Patrick Chemla, Alice Cherki, Mireille Cohen-Massouda, Rita Rachel Cohen, Roger Dadoun, Anny Dayan-Rosenman, Lucien Elia, Moris Farhi, Annie Goldmann, Hubert Haddad, Lucette Heller-Goldenberg, Ida Kummer, Roni Margulies, Line Meller-Saïd, Daniel Mesguich, Nine Moati, Aldo Naouri, Tobie Nathan, Rosie Pinhas-Delpuech, Nicole S. Serfaty, Daniel Sibony, Guy Sitbon, Benjamin Stora, Ralph Toledano, Dany Toubiana, Yves Turquier. ■

Leïla Sebbar (dir.), Une enfance juive en Méditerranée musulmane, Bleu autour, 2012.



Parution

LE TÉMOIN ET LA BIBLIOTHÈQUE



Le Témoin et la bibliothèque restitue, dans ses grands traits, les conditions d'apparition et de formation d'une littérature authentiquement romanesque de la Shoah. Il explore la façon dont le procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem et la publication du *Sang du ciel* de Piotr Rawicz en constituent un moment charnière: à partir de 1961 en effet, les auteurs européens touchés par le génocide des Juifs ne cesseront plus d'expérimenter les limites du roman en s'inspirant de l'esthétique de la modernité littéraire héritée de James Joyce, de Virginia Woolf, de Marcel Proust.

Cette conquête du roman réalisée par Rawicz, Kiš, Perec, Kertész, Sebald offrira ainsi un solide point d'appui à une nouvelle génération d'auteurs (A. Tuszynska, D. Mendelsohn, J. S. Foer, Y. Haenel, J. Littell...) qui, dans les années 2000, montera sur la scène littéraire pour « prendre le relais » souvent polémique des témoins disparus.

Travail d'une grande originalité sur la littérature du témoignage en montrant que c'est en adoptant l'esthétique de la modernité littéraire du début du siècle que les grands auteurs de la Shoah ont fait entrer ce sujet dans la bibliothèque universelle. ■

Alexandre Prstojevic, Le témoin et la bibliothèque, Éditions Cécile Defaut, 2012.



**POUR UNE PRISE
DE CONTACT**

ASBL Mémoire d'Auschwitz –
Fondation Auschwitz.
Rue des Tanneurs 65, 1000 Bruxelles

Tél. : 02/5127998
Fax : 02/5125884

info@auschwitz.be
www.auschwitz.be

Directeurs de la publication : Henri Goldberg, Philippe Mesnard
Rédacteurs en chef : Fransiska Louwagie, Fabian Van Samang
Secrétaire de rédaction : Frédéric Crahay
Comité de rédaction : Eric Lauwers, Frédéric Crahay, Sylvain Keuleers, Marjan Verplancke, Marie-Pierre Labrique
Graphiste : Yann Collin (www.wakeupdesign.fr)
Imprimeur : Hayez (www.hayez.be)

Publication réalisée grâce au soutien de



**SPF Sécurité Sociale
Service des
Victimes de la Guerre**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles